

### TRANSPORTS TERRESTRES

# Le Congo expérimente la carte grise et le permis biométriques

Le Système d'uniformisation des plaques d'immatriculation et de lecture automatique des véhicules a été mis en service le 16 juin, à Brazzaville, par le ministre en charge des Transports, Honoré Sayi. Ce nouveau dispositif permet d'élaborer les permis de conduire et les cartes grises biométriques. Il vise en même temps à lutter contre la fraude et les accidents de la route.

« Cet outil devrait révolutionner désormais nos méthodes de travail et apporter un changement de comportement du personnel de l'administration et des usagers de la route », a déclaré le ministre.

Page 5



Le ministre Honoré Sayi lançant les permis et cartes grises biométriques/Adiac

### ASSISTANCE AUX PERSONNES VULNÉRABLES

# La Chine apporte 1,8 milliard FCFA



### EDITORIAL

## Quelle effervescence !

Page 2

Le Chine vient d'accorder au Congo, à travers le Programme alimentaire mondial, une assistance alimentaire d'un montant de 1,8 milliard FCFA pour assister des personnes vulnérables des zones urbaines.

Grâce à ce don, 2 447 tonnes de

riz seront distribuées à environ 167 000 personnes, soit 100 000 à Brazzaville et 67 131 à Pointe-Noire qui sont fragilisées par les effets socio-économiques et subissent l'inflation alimentaire exacerbée par des conflits dans le monde.

Page 6

### JUSTICE

## Théophile Mbitsi annonce la couleur

Le nouveau procureur général près la Cour suprême, Théophile Mbitsi, entend conduire un « parquet dynamique et offensif qui défend l'intérêt général contre toute forme de criminalité et surtout contre la criminalité économique et financière ».

Il a pris cet engagement au cours de son installation, le 15 juin à Brazzaville, dans ses nouvelles fonctions en présence du Premier ministre, Anatole Collinet Makosso; des présidents du Sénat, Pierre Ngolo, et de l'Assemblée nationale, Isidore Mvouba.

Page 3

### CRISE RUSSO-UKRAINIENNE

## L'Afrique au chevet de Moscou et Kiev

Après Kiev, en Ukraine, les membres de la mission africaine de médiation se sont rendus le 17 juin à Saint-Petersbourg, en Russie, où ils ont porté un message de paix et d'apaisement à leur homologue russe, Vladimir Poutine.

La délégation africaine était composée des présidents des Comores Azali Assoumani, président en exercice de l'Union africaine; du Sénégal, Macky Sall; d'Afrique du Sud, Cyril Ramaphosa et de la Zambie, Hakainde Hichilema. Trois autres chefs d'Etat du continent se sont fait représenter dans la capitale ukrainienne et à Saint-Petersbourg.

## ÉDITORIAL

## Quelle effervescence !

Pour une production musicale, celle attendue à Brazzaville le 24 juin est de toutes les mobilisations. Non seulement la vedette semble s'y investir corps et âme avec son groupe, mais ses fans disséminés à travers les neuf arrondissements de la capitale tiennent à ce que l'événement laisse des traces. Les affiches et banderoles déployées partout dans la ville marquent le coup.

Le patron de l'orchestre Extra-Musica occupera le stade Alphonse-Massamba-Débat et ses quelques dix-sept mille places pour un concert qui a tout l'air d'un défi lancé à ceux qui doutent encore de sa popularité. De retour de Paris, en France, le 11 juin, Rogatien Ibambi Okombi, dit Roga Roga, a reçu un accueil enthousiaste de ses admirateurs venus nombreux le saluer à Maya-Maya, avant d'arpenter les artères de Brazzaville en scandant son nom.

Y aurait-il de la part du musicien une volonté farouche de prouver aux mélomanes qu'il est le porte-étendard de sa génération ? Créé en 1993, Extra-Musica a connu un franc succès avant de sombrer dans une forte querelle de leadership. A quelque chose malheur est bon, ses beaux-jeunes acteurs, la quarantaine révolue aujourd'hui, ont chacun pris une direction pour, soit poursuivre une carrière solo, soit lancer un nouvel orchestre.

De tous, et ce n'est pas pour dénier à tous les autres leur expertise, Extra-Musica est le groupe dont la présence sur le terrain scénique et sur le marché du disque est la plus remarquable. Sur les réseaux sociaux cependant, les ex-sociétaires de l'ensemble originel continuent de polémiquer, en particulier pour évoquer le rôle joué par les uns et les autres à la naissance de l'orchestre à Ouenzé, le cinquième arrondissement de Brazzaville, il y a trente ans.

Samedi prochain, sur l'aire de jeu du stade Massamba-Débat, le missile hypersonique de la musique congolaise réputé pour ses exploits de guitariste, auteur-compositeur, interprète et arrangeur entonnera certaines de ses chansons fétiches parmi lesquelles « Bokoko » et bien d'autres. Il ne sert à rien de transformer ces retrouvailles en un tour de piques enflammées contre qui que ce soit.

Les gens seront là pour se défouler et mesurer à quel point les rythmes de chez nous, rumba, ndombolo, soukous, adossés à la world music, sont le ferment de la bonne humeur et du vivre ensemble.

Les Dépêches de Brazzaville

## PARLEMENT DES ENFANTS

## Grâce Frédéric Babouitila Babinga élue présidente

Le Parlement des enfants du Congo a mis en place, le 16 juin, son bureau, à l'occasion de la Journée de l'enfant africain célébrée sur le thème « Les droits de l'enfant dans l'environnement numérique ».



Isidore Mvouba posant avec les membres du bureau Adiac

Le Parlement des enfants du Congo a pour objectifs, entre autres, de leur permettre d'exprimer librement leurs préoccupations; de contribuer à la pérennisation de leur participation à la promotion et la vulgarisation de leurs droits; de définir les modalités et la procédure de sélection de nouveaux députés juniors; de mettre en place les bureaux départementaux... Après installation des instances, la présidente du bureau exécutif, Grâce Frédéric Babouitila Babinga, a décliné le programme d'activités axé sur la réduction de la fracture numérique et la protection des enfants en ligne. « Nous allons surtout travailler avec les enfants issus des familles vulnérables, les enfants autochtones, les enfants vivant avec handicap ainsi que les enfants en situation de rue », a-t-elle promis.

La représentante du Fonds des Nations unies pour l'enfance au Congo, le Dr Chantal Umutohi, a souligné la fracture numérique qui touche les enfants en fonction du statut socio-économique, de l'éducation, du milieu de vie et du sexe ainsi que le cyber-harcèlement dont un enfant sur trois au Congo est victime, selon une étude réalisée en 2019.

Pour sa part, la ministre des Affaires sociales, de la Solidarité et de l'Action humanitaire, Irène Marie Cécile Mboukou Kimbatsa, a présenté le Parlement des enfants qui est un espace de promotion et de vulgarisation de leurs droits, de découverte des règles et des principes élémentaires du jeu démocratique, de formulation et d'expression de leurs préoccupations. Il permet également aux enfants de proposer des esquisses de solutions aux problèmes sociaux identifiés. Il s'agit de promouvoir la participation des enfants dans les décisions les concernant, conformément à la convention relative à leurs droits, a ajouté la ministre.

A son tour, le président de l'Assemblée nationale, Isidore Mvouba, a indiqué que la session inaugurale du Parlement des enfants, placée sous le sceau de la célébration de la Journée de l'enfant africain, a pour vocation d'alerter les consciences sur la prépondérance de la violence en ligne sur les enfants et de réfléchir aux meilleures politiques d'accompagnement pour contrer ce phénomène qui dévaste leur vie. Pour lui, la Journée de l'enfant africain met en avant-poste la problématique de la

protection et de la promotion de ses droits en Afrique et particulièrement au Congo. Cette session inaugurale se doit de mobiliser les décideurs autour d'un plaidoyer intense sur l'évolution et la mise en œuvre des droits des enfants. « L'installation du Parlement des enfants ce jour ici vise l'émergence des talents au sein de la strate juvénile du Congo mais aussi et surtout l'appropriation par les jeunes des fondamentaux de la démocratie », a-t-il dit, ajoutant que « ce Parlement est le cadre d'expression indiqué pour un coaching des jeunes élus sur la sensibilisation à la citoyenneté et aux valeurs qui favorisent le développement ».

Notons que les députés juniors ont passé à l'exercice de questions orales avec débats devant les membres du gouvernement, les députés et sénateurs, la société civile et bien d'autres. Pour être député junior, l'on doit avoir 8 à 17 ans, être leader à l'école ou dans la communauté, être capable de s'exprimer devant le public, être meilleur élève de la classe, savoir écrire et lire en français ainsi qu'avoir une bonne vie associative.

Lydie Gisèle Oko

Les Dépêches de Brazzaville, Le Courrier de Kinshasa, Les Dépêches du Bassin du Congo sont des publications de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)  
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

## DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse  
Secrétariat : Raïssa Angombo

## RÉDACTIONS

Direction des rédactions : Émile Gankama  
Assistante : Leslie Kanga  
Photothèque : Sandra Ignamout

## RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédaction en chef : Guy-Gervais Kitina,  
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion  
Grand reporter : Nestor N'Gampoula  
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko  
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé  
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Losselé  
Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (chef de service), Rock Ngassakys  
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo  
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou Durly Emilia Gankama (cheffe de service)

## RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Chef d'agence : Victor Dosseh  
Rédacteur en chef : Faustin Akono  
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara  
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat - Immeuble Les Palmiers. Tél. (+242) 06 963 31 34

## RÉDACTION DE KINSHASA

Direction de l'Agence : Ange Pongault  
Chef d'agence : Nana Londole  
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali  
Coordonnateur : Alain Diasso  
Rédaction : Laurent Essolomwa, Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi, Nioni Masela, Martin Enyimo  
Comptabilité, administration, ventes : Lukombo, Blandine Kapinga, Jean Lesly Goga  
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

## SECRETARIAT DE REDACTION

Secrétariat général de rédaction : Gerry Gérard Mangondo  
Chef de service : Clotilde Ibara  
Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

## PAO - MAQUETTE

Chef de service PAO : Eudes Banzouzi  
Chef de service : Cyriaque Brice Zoba  
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Toussaint

Edgard Ibara, Jeff Tamaff

## INTERNATIONAL

Direction : Bénédicte de Capèle  
Adjoint à la direction : Christian Balende  
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma,  
Bureau de Bruxelles : Dani Ndungidi, Adrienne Londole

## ADMINISTRATION - FINANCES

Direction : Ange Pongault  
Adjoint à la direction : Kiobi Abira  
Bermely Ngayouli, Vesna Mangondza, Martial Mombongo, Arcade Bikondi, Emeline Loubayi, Wilfrid Meyal Itoua Ossinga, Armelle Mounzeo

## PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordination, Relations publiques : Mildred Moukenga  
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna  
Hortensia Olabouré, Marina Zodialo, Sylvie Addhas, Mibelle Okollo  
Chef de service diffusion : Guylin Ngossima  
Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani, Bob Sorel Moubelélé Ngono

## COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL

Direction : Guillaume Pigasse  
Secrétariat : Presly Raëlle Mouanga Kibhat

## LOGISTIQUE ET SECURITE

Direction : Gérard Ebami Sala  
Adjoint : Elvy Bombete  
Coordonnateur :  
Rachyd Badila (Chef), Jules César Olebi, Siméon Ntsayouolo, Jean Bruno Ndokagna

## INFORMATIQUE ET NOUVEAUX MEDIAS

Direction : Emmanuel Mbengué  
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou  
Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate  
Narcisse Ofulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

## LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Responsable : Émilie Moundako Éyala  
Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali  
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville

## MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Responsable : Maurin Jonathan Mobassi  
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi, Brice Bakouma

## CENTRE DE REFLEXION SUR L'INTEGRATION REGIONALE

Direction : Emmanuel Mbengué

## ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale  
www.lesdepechesdebrazzaville.com  
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo. Tél. : (+242) 06 895 06 64  
Email : regie@lesdepechesdebrazzaville.fr

Président : Jean-Paul Pigasse  
Directrice générale : Bénédicte de Capèle  
Secrétaire général : Ange Pongault

## COUR SUPRÊME

## Théophile Mbitsi entend s'attaquer à la criminalité économique

Installé dans ses nouvelles fonctions le 15 juin dernier au cours d'une audience solennelle, le nouveau procureur général près la Cour suprême, Théophile Mbitsi, a réitéré sa volonté de mettre en place un « parquet dynamique et offensif qui défend l'intérêt général contre toute forme de criminalité et surtout contre la criminalité économique et financière ».

S'engageant à redorer le blason de la justice congolaise, le nouveau promu a rappelé, en présence des présidents du Sénat, Pierre Ngolo, de l'Assemblée nationale, Isidore Mvouba, et du Premier ministre, Anatole Collinet Makosso, que les biens de l'Etat sont sacrés. Pour lui, les crimes et délits au préjudice de l'Etat devraient être poursuivis avec extrême diligence, sérénité et fermeté. « *J'y intègre les outrages, invectives et diffamations à l'égard des institutions de la République, de la force publique, au nom de la liberté de presse ou de l'opposition politique mal maîtrisées. Il y a lieu aussi de rappeler que le gouvernement a entrepris une importante réforme foncière. La gestion foncière est désormais un fondement majeur du développement économique et social, je veillerai scrupuleusement à l'application sans faille des lois foncières et domaniales tendant à la préservation des biens immobiliers de l'Etat* », s'est engagé Théophile Mbitsi.

Insistant sur le respect de la loi, il a rappelé que la relation

parquet/police devrait s'inscrire dans une collaboration franche, poussée et soutenue pour la protection de l'ordre public. Dans ce cas, la hiérarchie administrative de la police et de la gendarmerie ne devrait pas, a-t-il précisé, à titre principal et contre les instructions des membres des parquets, diriger, surveiller et contrôler l'activité de la police judiciaire. « *A chacun sa place, pour que la République fonctionne et fonctionne bien. Car, rien n'est pire que la confusion. Pour le surplus, j'exhorte les membres du parquet et de la police judiciaire au respect strict et rigoureux de la légalité. La garde-à-vue est une nécessité de l'enquête, bien encadrée légalement. Elle n'est ni une voie d'exécution forcée des créances ni un outil de vengeance ou d'humiliation. En dehors du cadre légal, tous les faits pouvant revêtir le caractère de détentation arbitraire devraient être dénoncés et poursuivis. Car, selon la Constitution, le pouvoir judiciaire est gardien des libertés indivi-*

duelles », a martelé le nouveau procureur général.

## Dynamiser l'action des parquets

Evoquant la mise en mouvement de l'action publique, il a indiqué que l'arsenal pénal est abondant et important en République du Congo. A titre d'exemple, il a cité la loi déterminant les infractions et les peines applicables en matière de passation et d'exécution des marchés publics ; et celle portant prévention et lutte contre la corruption et les infractions assimilées. « *Cependant, triste est la réalité. Les poursuites pénales sont rares ou difficilement engagées. Personne ne peut se convaincre de l'inexistence des faits de blanchiment de capitaux, de corruption, de concussion, de népotisme, de favoritisme, d'enrichissement illicite, de conflits d'intérêt* », a déploré Théophile Mbitsi.

Quant à l'exécution des décisions judiciaires, le procureur général a précisé que la décision de justice ne peut être l'expression d'arrangement, de promesse de gain ou d'autres

faveurs qui déshonorent. « *Le ministère public assurera et poursuivra d'office les décisions judiciaires faisant autorité* », a-t-il souhaité.

Installant le procureur général, le premier président de la Cour suprême, Henri Bouka, a rappelé qu'après 62 ans d'indépendance, la justice congolaise demeure un chantier dont les magistrats sont les maîtres d'œuvre et le ministère de la Justice le maître d'ouvrage. « *Nous devons, malgré tout ce que nous avons déploré, dénoncé, faire toujours confiance à notre système judiciaire avec ses trois paliers : l'instance, l'appel quand on n'est pas satisfait, et le pourvoi lorsqu'on a les motifs de penser que la loi a été méconnue ou mal interprétée. La justice est un pilier nécessaire de notre expérience démocratique. Nous devons, pour l'enracinement de celle-ci, parier avec elle. Alors, soyons-là, nous magistrats, et vous autorités, soutenez la justice, malgré tout* », a-t-il déclaré, invitant le nouveau procureur général à rendre plus dynamique l'action de tous les par-

quets dont il est désormais le chef.

## Qui est Théophile Mbitsi ?

Le nouveau procureur général près la Cour suprême a une carrière bien remplie pour avoir été à la fois magistrat tant du siège que du parquet. Magistrat de 4e échelon, hors hiérarchie, Théophile Mbitsi est diplômé de l'Ecole nationale d'administration et de magistrature, promotion 1989. Il a, entre autres, exercé les fonctions de juge au siège au Tribunal de grande instance (TGI) de Pointe-Noire, puis au tribunal pour enfant et de juge d'instruction au sein de cette même juridiction. Ceci avant d'occuper les fonctions de conseiller à la Cour d'appel, puis de substitut général à la Cour d'appel de Pointe-Noire. Président du TGI de Djambala ; président de la chambre administrative de la Cour d'appel de Brazzaville, Théophile Mbitsi fut aussi président de la Cour d'appel d'Owando. Procureur général près la Cour d'appel de Brazzaville de mai 2014 à février 2018, il était depuis février 2018 avocat général près la Cour suprême.

Parfait Wilfried Douniama

## LE FAIT DU JOUR

## On moque ça ?

Ils ont pris le risque de franchir les frontières devenues dangereuses entre la Pologne, l'Ukraine et la Russie, du fait du conflit qui ravage les deux derniers pays depuis plus d'un an. Oui, les dirigeants africains ont décidé d'aller au-devant de la paix, dans le but de convaincre les protagonistes de ranger leurs armes et penser à leurs compatriotes, en treillis ou non, écrasés jour et nuit sous les bombes.

Cette mission annoncée de longue date par une ONG, La Fondation Brazzaville, active sur le terrain du rapprochement des antagonismes depuis plus de trente ans, a reçu l'appui de l'Union africaine et notamment de son président, le Comorien Azali Assoumani. Comme en témoigne sa présence dans la délégation composée des chefs d'Etat de l'Afrique du Sud, du Sénégal, de la Zambie, l'Egypte, l'Ouganda et le Congo étant représentés par des membres de leur gouvernement.

La question que tout le monde s'est

posée au moment du voyage vers Kiev et Moscou des dirigeants africains se résumait aux chances de succès d'une initiative venant d'une région du monde non fautive de guerre. Arrêter un conflit d'une telle ampleur suppose, en effet, de disposer certainement d'une capacité d'exercer quelque pression sur les parties au conflit. D'un côté comme de l'autre, les lignes sont consolidées et nul ne veut céder le moindre espace déjà conquis tandis que la communication bat son plein pour maintenir le moral des troupes à un bon niveau.

L'Afrique ne livre ni missiles ni chars ni drones ni munitions aux belligérants. Comment sa parole pourrait-elle porter alors que le conflit est entré dans une phase sensible au regard de la contre-offensive ukrainienne en cours depuis le 4 juin ? A côté de ces interrogations somme toute légitimes, l'on note un flot d'autres observations tournant quasiment en dérision la mission africaine de paix. Est-on sans doute peut-être encore et toujours dans cette façon de voir les affaires du monde essentiellement

sous le prisme du seul avantage des plus puissants ?

Ne disposant pas de voix prépondérante dans le concert des nations, notamment un siège permanent au Conseil de sécurité de l'Organisation des Nations unies qu'elle réclame sans succès, l'Afrique n'est certainement pas prise au sérieux quand elle engage une initiative aussi audacieuse. La vérité est que depuis l'éclatement du conflit entre l'Ukraine et la Russie, le 24 février 2022, les regards du monde entier sont tournés vers l'Afrique. On ne compte pas les visites des plénipotentiaires de haut vol sur le continent, on observe à quel point les Africains sont courtisés.

Pour certains, l'Afrique doit prendre ouvertement position dans cette guerre, ou tout au moins condamner « l'opération spéciale » de Moscou contre Kiev ; pour d'autres, elle doit observer la stricte neutralité et ne pas se mêler des affaires qui « ne la regardent pas ». Les deux camps émettent des arguments qu'il n'est pas nécessaire d'exposer ici mais

expliquent la profondeur du fossé creusé entre les nations à la suite de ce conflit. L'on retient globalement l'impasse dans laquelle se trouvent toutes les parties.

C'est pour tenter d'ouvrir une brèche dans le cul-de-sac russo-ukrainien que l'Afrique ou tout du moins les pays cités plus haut et leurs dirigeants soutiennent La Fondation Brazzaville. Est-ce absolument pour la gloire personnelle qu'ils le font ? On pourrait s'interroger. Les 16 et 17 juin, à Kiev, chez Volodymyr Zelensky, puis à Saint-Petersbourg, chez Vladimir Poutine, la voix éprise de paix de l'Afrique est parvenue aux oreilles de ceux qui se battent. On peut se féliciter qu'ils aient accepté d'accueillir les messagers venus de si loin.

Rire de la paix ou de ceux qui y croient, c'est prendre parti pour la guerre. En habillant ce penchant d'une indéfectible dérision, comme on a pu écouter parler certains, cela voudrait-il dire que les vies fauchées du fait de cette guerre qui dure ne comptent pas ? Pensons à eux !

Gankama N'Siah

## LE COMITE DES SAGES ET DES NOTABILITES DES ORIGINAIRES DU POOL (COSANOP)

Le COSANOP remercie les Frères et Sœurs ci-dessous désignés pour leur accompagnement multiforme de 2016 à 2023

1- ALEBA Gaston	64- LENGA Placide	128-MPASSIOUATOULA Benoit
2- BABAKABIO Jean	65- LOUKOUAMADIO Simon	129-MVOUAMA Martin
3- BADIABIO Joseph	66- LOUMOUAMOU Victor	130-MVOUBA Isidore
4- BAGHAMBOULA Prince	67- LOUNANA KOUTA Jean	131-NABAB Edmond
5- BAKABADIO Louis	68- LOUNDOU Henri	132-NAMOUNA Sylvain
6- BAKOULA BALOSSA André	69- LOUSSAKOUMOUNOU Flore	133-NANITELAMIO Godelgi
7- BAKOULA Jean Gabriel	70- LOUVOUEZO Joseph	134-NDALA Benjamin
8- BAKOUYABINI Claudette	71- MADIATA	135-NDINGA MAKANDA
9- BALOSSA Bienvenu	72- MADILA PANDI NIANGUI	136-NDOLOU NZIMBAKANI Jean Claude
10- BANGALA Edouard	73- MAFOUA Raphael	137-NDOULOU Bernard
11- BANIEKONA Leonard	74- MAHOUNGOU TEKANIMA	138-NGAMBAKA Rock
12- BANINGUININA Albertine	75- MAKOSSO Anatole Collinet	139-NGANDZIAMI Michel Rudhel
13- BANZOUZI Marcel	76- MAKOSSO MISSONSA	140-NGANGA Antoine Dieudonné
14- BANZOUZI Philippe	77- MAKOUMBOU NKOUKA Anselme	141-NGESSEMI Micheline
15- BAOUIDI NGOMA François	78- MALANDA SAMBA Rodrigue	142-NGOLO Pierre
16- BASSEYILA Dominique	79- MALELA Dominique	143-NGOMA Paul
17- BATOUMOUENI Simon	80- MALONGA Jean Nicolas	144-NKAKOUTOU Raoul
18- BIANGA BATANTOU Samuel	81- MALONGA Jean Paul	145-NKANGOU Sébastien
19- BIDIE DIA MBEMBA Biscay Elbe Jeanalphe	82- MALONGA Raymond	146-NKODIA Marie Chantal Biyendolo
20- BIMPALOU Crépin	83- MAMBOU LOUFOUA	147-NKOUKA Marc
21- BITOUARI Boniface	84- MAMPOUYA Georges	148-NOTY Albert
22- BITSOUMANOU Ambroise	85- MAMPOUYA Hellot Matson	149-NSILOU Claude Alphonse
23- BIZITOU Prosper	86- MAMPOUYA Michel	150-NSONA BOKAMBA Sylvie Marceline
24- BOKA Basile	87- MANDOMBI Pierre	151-NSONDE Jean Michel
25- BOKOLIDJOE Antoine	88- MANKENDA André	152-NSOUZA Albert
26- BONZI André	89- MARQUA Clément	153-NZALABANTOU Simon
27- BOUBOUTOU MAMPOUYA Michel	90- MASSAMBA DEBAT Lyne	154-ONDELE Séraphin
28- BOUEKASSA Désiré	91- MATOKO Fidèle	155-ONGOTTO Yacinthe
29- BOUENO Félix	92- MATONDO Rosalie	156-OPIMBA Alfred
30- BOUESSO Maurice	93- MATSIMA KIMBEMBE	157-OUALEMBO Christ Antoine
31- BOUHOUAYI Firmin	94- MAVOUENZELA Didier	158-SAMBA Dominique
32- BOUILA Albert	95- MAYALA Arthur	159-SAMBA Euloge Wilfrid Simplicie
33- BOUKAKA OUADIABANTOU Bonaventure Dévoué	96- MAYELA Gildas	160-SAMBA Gaston
34- BOUKONO Jean Claude	97- MAYINDOU MA MALELA	161-SAMBA Rufin Gabriel
35- BOUYENGUE Philippe	98- MBALOULA Nicéphore Huguet	162-SAMBA Yvon Patrick Daudet
36- DAMBA Janin	99- MBAYA Bonaventure	163-SASSOU NGUESSO Andrea carole
37- DAMBA Josue	100-MBERI Martin	164-SASSOU NGUESSO Mensah
38- DEFOUNDoux Hyacinthe	101-MBOULOU Zéphérin	165-SHANGA Jean Michel
39- DIANDAGHA Marien	102-MBOUNGOU Bazin	166-SILOU MASSAMBA Jacques
40- EWENGUE Jean Marie	103-MBOUYOU Portela Louis	167-SITA Arsène
41- FYLLA Saint Eudes Antoine Thomas Nicéphore	104-MIABETO Auguste	168-TCHIBAMBELELA Bernard
42- GABY Steve	105-MIAMBAZILA Michel	169-TOULOULOLOU Roland
43- HOMB Margueritte	106-MIASSOBA Jacques	170-TSIKABAKA Achille
44- HOMBESSA Luc Hervé	107-MIENANTIMA Célestin	171-TSIKABAKA Samuel
45- IBOKO ONANGA Cebert	108-MILANDOU Anatole	172-VOUIDIBIO Bienvenu
46- JDD	109-MILANDOU Fulgence	173-WAYI Adrien
47- KAKOULA KADY Hebert	110-MILANDOU Patrick	174-YELA Gisèle Hortense
48- KANZA Fidèle	111-MISSAMOU Bernard	175-YOKA Aimé Emmanuel
49- KEBANO Alfred Bruno	112-MISSAMOU Julie Agathe	176-ZONZEKA Fouk
50- KIBAKIDI Delphin	113-MISSIDIMBAZI Isidore	
51- KIFOUA Joseph	114-MITOLO André	
52- KILEBE Georges	115-MOUAMBENGA Marius	
53- KINZENZE Charles	116-MOUANGA Hildever	
54- KINZONZI Jean Didier	117-MOUANGA Jean Barthélemy	
55- KINZONZI KITOUMOU Auguste	118-MOUANGA Senga	
56- KINZONZI Philippe	119-MOUGHANY Edgard	
57- KITSADI Joseph	120-MOUGHANY Yvonne Adelaide	
58- KOLELAS Euloge Landry	121-MOULOMBA Brice	
59- KOUBEMBA Jean Jacques	122-MOUNDELE NGOLO Benoit	
60- KOULOUMBOU Marie Jeanne	123-MOUSSODIA Jean Médard	
61- KOUYEDIKISSA Dominique	124-MOUSSOUNGOU KIOSSI	
62- NKONTA Prosper	125-MOYO Auguste	
63- KOUYIMISSA Bienvenu Roger	126-MPANDOU Guy Richard	
	127-MPASSI Jean Baptiste	

### COORDINATION GENERALE

- 1- MBALOULA Prosper
- 2- BOULEKE MALONGA Jean
- 3- MIYOUNA Ludovic Robert
- 4- GOMVOULI Michel
- 5- NKODIA Joseph
- 6- BIKINKITA Daniel
- 7- OUMBA Marguerite
- 8- BAOUIDI Sofie
- 9- LOUVOUEZO Antoine Benjamin

**Fait à Brazzaville, le 25 mai 2023**  
**Le coordonnateur Général**  
**Prosper MBALOULA**

## TRANSPORT ROUTIER

## Le Congo lance le permis de conduire et la carte grise biométriques

Le Système d'uniformisation des plaques d'immatriculation et de lecture automatique (Supila) des véhicules a été mis en service, le 16 juin, à Brazzaville, par le ministre des Transports, de l'Aviation civile et de la Marine marchande, Honoré Sayi. Le nouvel outil censé produire les permis et cartes grises biométriques vise à lutter contre la fraude et les accidents de la route.

Le projet Supila apporte un dispositif à la pointe de la technologie, afin d'éradiquer la fraude et d'assurer la traçabilité des automobilistes. Ce nouveau dispositif répond aux normes internationales, assure-t-on du côté des autorités, car les informations sur les permis et cartes grises ainsi que sur les automobilistes seront stockées dans une base de données sécurisée. La réforme engagée par les autorités, d'après le ministre Honoré Sayi, vise à répondre aux nombreux défis du secteur de transport routier. Le pays ne disposait ni d'un système informatique sécurisé pour la gestion des données des transports routiers, ni de celui d'archivage électronique fiable et sécurisé. La circulation est envahie de faux permis de conduire et la police routière a de la peine à tracer les automobilistes contrevenants aux normes de la circulation.

Avec le projet Supila, les pouvoirs publics comptent assurer un traitement diligent des actes



administratifs de circulation routière, en vue de garantir un meilleur contrôle des usagers et une saisine méthodique des archives. « Cet outil devrait révolutionner désormais nos méthodes de travail et apporter un changement de comportement du personnel de l'administration et des usagers de la route. Ces éléments ont fortement milité à la décision du gouvernement d'apporter cette nouvelle donnée qui se pratique déjà dans plusieurs pays dans le monde », a souligné Honoré Sayi. En effet, le système informatisé

sera constitué d'un progiciel qui met en exergue des éléments techniques sur la carte à puce dédiée au permis de conduire biométrique et à la carte grise sécurisée. La biométrie va harmoniser les éléments sur les armoiries de la République, l'identité et la photo du titulaire, la signature de l'autorité compétente et le numéro de permis.

Le lancement de la production des permis de conduire et cartes grises conforte la Direction générale des transports terrestres (DGTT) dans sa réforme visant à dématérialiser les documents administratifs de la circulation. « Ces deux documents sont essentiels à la sécurité routière. La DGTT entend entrer dans une nouvelle dynamique de réforme avec le lancement de ces nouveaux documents », s'est réjoui le directeur général des transports terrestres, Sadate Girest Manzekele Bokenga.

**« Ces deux documents sont essentiels à la sécurité routière. La DGTT entend entrer dans une nouvelle dynamique de réforme avec le lancement de ces nouveaux documents »**

**Fiacre Kombo**

## AFFAIRES

## Exim Bank Inde investit 130 milliards FCFA au Congo

La banque d'import-export de l'Inde, Exim Bank Inde, est engagée dans le financement de la nouvelle cimenterie Tao Tao, l'électrification rurale et le transport urbain. Une délégation gouvernementale a séjourné en Inde pour présenter les opportunités d'investir en République du Congo et séduire les investisseurs dont Exim Bank Inde.

La délégation du gouvernement congolais, composée du ministre d'État en charge des Infrastructures, Jean-Jacques Bouya, et de celui du Développement industriel et de la Promotion du secteur privé, Antoine Nicephore Thomas Fylla Saint-Eudes, s'est entretenue, le 15 juin, à New Delhi, avec les dirigeants de l'Exim Bank Inde, ainsi que d'autres investisseurs désireux de s'installer au Congo.

Cette rencontre d'affaires a eu lieu en marge de la dix-huitième édition du conclave Inde Afrique organisée du 14 au 16 juin, dans la capitale indienne, New Delhi. Elle a permis à la partie congolaise de faire le suivi du projet de construction de la cimenterie Tao Tao, dans le département du Niari, pour lequel Exim Bank Inde a mobilisé 55 millions de dollars américains. À en croire les autorités congolaises, les incertitudes autour du coût de ce projet et du délai de réalisation ont été levées ; l'usine pourrait être mise en service courant 2025 pour la production estimée à 600 000 tonnes/an.

Les mêmes discussions ont également porté sur la relance du projet d'amélioration du système de transport urbain des villes de Brazzaville et Pointe-Noire financé par la banque à hauteur de 89 millions de dollars, actuellement à l'arrêt ; ainsi que la poursuite



Les discussions entre les deux parties/DR

des négociations pour le financement de l'usine d'Urée pour la production d'engrais.

Intervenant lors du conclave Inde Afrique, le ministre Antoine Nicephore Thomas Fylla Saint-Eudes a évoqué la situation de son pays dans les « industries manufacturières pour le marché commun africain », en lien avec le processus de la Zone économique de libre échange continentale africaine (Zlécaf). Le

Congo a besoin des partenaires, notamment indiens pour mieux se préparer à l'ouverture du marché de la Zlécaf d'ici à 2030.

« Dans cette perspective, le gouvernement de la République du Congo a lancé un vaste chantier de développement économique, à travers le Plan national de développement (PND) 2022-2026. Ce programme comporte six piliers stratégiques, dont 50% des investissements sont consacrés

à l'industrie. Les soixante-quatorze projets industriels retenus dans le cadre de ce PND reposent essentiellement sur la valorisation des produits bruts locaux », a précisé le ministre du Développement industriel.

Il a, par ailleurs, énuméré les projets prioritaires du gouvernement, à savoir la construction de deux unités de production des lingots de fer, du cuivre, de l'or et du zinc ; la construction d'une

unité de fabrication de l'urée ; la transformation des résidus du bois issus des première, deuxième et troisième transformations ; la construction des unités agro-industrielles d'huile alimentaire raffinée ; la construction d'un laboratoire de contrôle qualité ; la construction et l'équipement des centres des métiers industriels et la réhabilitation du Chemin de fer Congo-océan.

**F.K.**

## ASSISTANCE AUX VULNÉRABLES

## La Chine offre un don de 1,8 milliard FCFA au Congo

La République populaire de Chine a offert, le 17 juin, un don de 2 447 tonnes de riz, l'équivalent de trois millions de dollars américains, soit près d'un milliard huit cents millions F CFA, à la République du Congo par l'entremise du Programme alimentaire mondial (PAM) afin de répondre aux besoins alimentaires de la population vulnérable des villes de Brazzaville et de Pointe-Noire.

L'action humanitaire de la Chine s'inscrit dans le cadre de la consolidation de ses relations avec le Congo. L'apport en vivres est affecté aux familles précaires à cause de l'inflation des prix des denrées due aux conflits mondiaux ainsi qu'aux effets de la covid-19.

Réceptionné par la ministre des Affaires sociales, de la Solidarité et de l'Action humanitaire, Irène Marie-Cécile Mboukou Kimbatsa, le don chinois est estimé à un milliard huit cents millions FCFA. Outre cette donation, depuis 2019 le soutien alimentaire et nutritionnel de la Chine au Congo, par l'entremise du PAM, est estimé à 5,1 milliards FCFA. « L'assistance alimentaire à réaliser au Congo est un projet issu du protocole d'accord signé entre la Chine et le PAM, en juillet 2021, et porte sur la mise en œuvre d'un don alimentaire en faveur de la population vulnérable en zones urbaines du Congo, en utilisant un financement du Fonds pour

la coopération Sud-Sud de Chine en collaboration avec le PAM et avec la participation active du Congo», a indiqué Mamadou Mbaye, représentant par intérim du PAM au Congo.

A l'occasion, l'ambassadeur de Chine, Ma Fulin, a rappelé à l'auditoire que face à l'Assemblée générale des Nations unies, en septembre 2021, le président chinois, Xi Jinping, lançait l'Initiative pour le développement mondial; un appel à la communauté internationale de renforcer la coopération dans les huit domaines-clés dont la sécurité alimentaire. Cette initiative se joint au programme de développement durable à l'horizon 2030 des Nations unies et injecte une forte impulsion à la réalisation des progrès des pays en développement.

L'assistance alimentaire sera distribuée par le PAM en collaboration avec le ministère des Affaires sociales, de la Solidarité et de l'Action humanitaire sur la base du registre social universel élaboré dans le cadre



Un échantillon du stock de riz offert par la Chine/Adiac

du programme de filets sociaux qui s'inscrit dans la ligne du Plan de résilience sur la crise alimentaire 2022-2023, adopté par le gouvernement en 2022. « Le Congo a besoin de tous ses partenaires pour relever les nombreux défis qui se posent

à lui, dont celui de la lutte contre la pauvreté. Mais notre lutte contre la précarité est incarnée par la nouvelle politique d'action sociale dans son Plan d'action 2023-2026 », a commenté la ministre Irène Marie-Cécile Mboukou Kimbat-

sa. Elle a réitéré l'appel à l'intensification du partenariat dans le domaine de la protection sociale pour la mise en œuvre du nouveau plan d'action de la nouvelle politique nationale d'action sociale.

Fortuné Ibara

## DISPARITION

## Hommage des AET au colonel Anicet Fernand Diba Batouyekola

L'Association des anciens enfants de troupe (AET), conduite par son président, Remy Ayayos Ikounga, a rendu, le 16 juin à Brazzaville, un ultime adieu au colonel Anicet Fernand Diba Batouyekola, décédé le 5 juin dernier.

Dans son oraison funèbre, l'AET Bellarmin Ndongui a indiqué qu'Anicet Fernand Diba Batouyekola est né à Mfouati, dans le département de la Bouenza. Après les études primaires sanctionnées par l'obtention du Certificat d'études primaires élémentaires, il intègre, le 1er septembre 1978, l'Ecole militaire préparatoire des cadets de la révolution et en sortira breveté de la promotion Gérard Neddy Ndounga.

Ensuite, il est orienté à Odessa, en Union sovié-



Le président des AET rendant un dernier hommage à l'AET Anicet Fernand Diba Batouyekola/Adiac

tique, où il suit la formation initiale d'officier d'arme blindée cavalerie

jusqu'en 1990 quand il rentre au pays avec toute la soif de le servir. C'est essentiellement en zone militaire de Défense n°2 qu'il a passé le plus clair de son temps. Il a parcouru de nombreuses fonctions en laissant à chaque période le témoignage de sa marque d'engagement pour ce pays et de l'attachement au travail toujours bien fait. Il occupera différentes fonctions prestigieuses parmi lesquelles directeur de cabinet du chef d'état-major général adjoint des Forces armées congolaises. Il était perfectionniste (...).

Guillaume Ondze

## L'AMBASSADE DU BRESIL A BRAZZAVILLE informe au public de :

L'offre des bourses d'études de Maîtrise et Doctorat, dans le cadre du programme de deuxième et troisième cycle d'enseignement supérieur, pour une seconde Edition du Programme de Mobilité du Groupe de Coopération International des Universités Brésiliennes ("GCUB-MOB"), début de formation en 2024.

**OUVERTURE DES INSCRIPTIONS JUSQU'AU 14 JUILLET 2023 DANS LE LIEN SUIVANT :**

<https://www.gcub.org.br/bsp/application-form.php>

L'annonce et la majorité des détails concernant le programme sont disponibles dans le lien suivant : <https://www.gcub.org.br/programas/inscricoes-abertas-segunda-edicao-do-programa-gcub-demobilidade-internacional-gcub-edital-gcub-mob-no-001-2023/>

La prorogation du délai de la période des inscriptions du PEC-G 2024 (Programme du premier cycle) jusqu'au 04 AOUT 2023 à 12 heures précises. Délai initialement prévu du 20 avril au 30 juin 2023.

## COOPÉRATION

## Des scientifiques congolaises attendues aux Etats-Unis

Lors d'une orientation le 16 juin à Brazzaville, la ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche scientifique et de l'Innovation technologique, Delphine Edith Emmanuel, a rappelé aux femmes de sciences la nécessité de prouver de quoi elles sont capables, tout en ramenant au pays des expériences utiles au développement.

Dans le cadre du programme «Leadership pour les visiteurs internationaux aux Etats-Unis», les femmes scientifiques congolaises, de diverses spécialités, fouleront le sol américain. Elles sont trente au total et effectueront le déplacement par vague de dix. Il est prévu que la première vague quitte Brazzaville pour Washington ce 19 juin.

Aux Etats-Unis, elles auront des séances de travail dans les structures de recherche à Washington, en Floride et à Cleveland. « Il faut que les femmes scientifiques congolaises, engagées dans le développement du pays par la recherche scientifique, puissent tirer profit de la collaboration bilatérale



Les femmes de science et la ministre en charge de la Recherche scientifique/Adiac

fructueuse entre les Etats-Unis et le Congo. Il s'agit-là d'un pont qui permettra aux chercheuses des deux pays de mener

des recherches conjointes dans divers domaines », a déclaré la ministre Delphine Edith Emmanuel. Selon elle, ce voyage scientifique est un

rendez-vous du donner et du recevoir. Autant ces femmes scientifiques congolaises vont apprendre de l'expérience des autres, autant elles doivent prouver de quoi elles sont capables en matière de science.

Pour leur part, ces femmes scientifiques ont mesuré le poids de la responsabilité qu'elles ont de représenter le Congo dans un pays où la

science est assez avancée. Si Régina Véronique Odjola, maître de conférences en socio-linguistique et en littérature orale africaine, a évoqué la nécessité de s'ouvrir aux autres pour avancer ensemble dans la même direction, le Pr Judith Nsonde Malanda, oncologue médicale hospitalo-universitaire, enseignante à l'Université Marien-Ngouabi, y voit l'occasion d'établir le pont pour faire avancer la cause de la lutte contre le cancer, qui est un problème de santé publique majeur dans tous les pays.

En rappel, le programme «Leadership pour les visiteurs internationaux aux Etats-Unis», dont les femmes scientifiques congolaises sont bénéficiaires, a été initié en 1940 comme premier programme d'échange professionnel du département d'Etat américain qui cherche à établir la compréhension mutuelle entre les Etats-Unis et d'autres pays.

Rominique Makaya

## GENRE

## Débat autour des violences faites aux femmes défavorisées

Félicité Meno Diop Tchiloumbou, directrice départementale de la Promotion de la femme de Pointe-Noire, a entretenu les femmes en situation de handicap visuel sur la loi Mouebara, au cours de l'atelier de sensibilisation organisé sur les violences fondées sur le genre en général et celles exercées sur les femmes aveugles et malvoyantes en particulier.

En présence du représentant du Conseil consultatif des personnes vivant avec handicap, des associations des femmes aveugles pour le développement, de Viens et vois, de la Mission évangélique braille et de plusieurs représentants d'organisations non gouvernementales, associations et administrations publiques concernées, Félicité Meno Diop Tchiloumbou a exposé sur la loi n°19-2022 du 4 mai 2022 portant lutte contre les violences faites aux femmes en République du Congo. Une loi qui va permettre, a-t-elle dit, de lutter efficacement contre ces violences ainsi que des violences liées au veuvage et aux successions par des mesures de prévention, de protection, d'assistance, de prise en charge et les modalités de poursuite des auteurs de ces actes.

Cette loi, dans son article 8, par exemple, définit la violence conjugale comme étant tout comportement au sein d'une relation intime qui cause un préjudice ou des souffrances physiques, psychologiques ou sexuelles aux personnes qui font partie de cette relation. Quant à l'article 58 de ladite loi, elle dispose : « Tout auteur de vio-



La photo de famille lors de l'atelier de sensibilisation aux violences axées sur le genre/Adiac

lences domestiques ou conjugales telles que définies aux articles 6 et 7 de la présente loi est puni de la réclusion ». L'article 70 stipule : « Est puni d'un emprisonnement d'un à trois ans et d'une amende de 200 000 à 2 000 000, quiconque, sans motif légitime, aura expulsé sa conjointe du foyer conjugal ou aura refusé de l'y ramener. La peine est portée au double en cas de récidive ».

Pour Félicité Meno Diop Tchiloumbou, les femmes victimes des cas de violences doivent briser le silence et dénoncer tous ces actes avilissants à la justice ou auprès des organisations de la société civile habilités en la matière comme Azur développement, l'Association

des femmes juristes du Congo ou le Groupe de réflexion contre les violences axées sur le genre. Selon elle, les cas de violence au Congo à l'endroit des femmes ne font que prendre de l'ampleur, notamment les violences physiques, morales, psychologiques, économiques. Ce phénomène nécessite une réponse multidimensionnelle, a-t-elle martelé. « Nous devons unir nos efforts pour mettre en place les mécanismes pour dénoncer les violences en général et celles à l'endroit des personnes vivant avec un handicap visuel en particulier. La perte de la vue n'est pas la perte de vie. Nous devons avoir de l'espoir dans ce que nous faisons », a-t-elle conclu.

Hervé Brice Mampouya

## AFRIQUE

## La hausse de la culture du tabac aggrave l'insécurité alimentaire

Contrairement aux autres régions du monde, les superficies cultivées et la production de feuilles de tabac ont augmenté en Afrique entre 2012 et 2018, selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

Une singularité qui s'explique par des réglementations moins contraignantes qui orientent les industriels internationaux vers l'Afrique où le développement de la culture de tabac se fait souvent au détriment de l'agriculture de subsistance qui fait pourtant défaut aux 300 millions d'Africains souffrant de faim ou de malnutrition. Les agences onusiennes incitent les Etats à soutenir la reconversion des agriculteurs du continent. A cause de ses nuisances sur la santé de la population, la culture du tabac connaît un frein au niveau mondial sous l'effet des réglementations étatiques de plus en plus contraignantes. Une régression qui pousse les multinationales du secteur à s'orienter vers le continent africain où les réglementations sont moins contraignantes. Conséquence, les terres consacrées à la culture du tabac ont augmenté de près de 20% depuis 2005 en Afrique où elles sont la cause de 5% de la déforestation totale, alors qu'elles se rétrécissent dans le reste du monde.

Quatre pays africains figurent, d'ailleurs, dans le Top 10 mondial des pays consacrant le plus de surfaces agricoles à la production de tabac en 2022. Il s'agit du Zimbabwe (4e, 112 770 hectares), du Malawi (5e, 100 962 hectares), du Mozambique (6e, 91 469 hectares) et de la Tanzanie (10e, 80 678 hectares). Le Zimbabwe et le Malawi devançant même les Etats-Unis (7e, 95 730 hectares). Ainsi, au cours de ces dernières années, certains pays sont devenus des cibles privilégiées des multinationales du secteur, notamment ceux de l'Afrique australe et de l'Est qui pèsent plus de 92,5% de la production de feuilles de tabac en Afrique. L'Afrique de l'Ouest représente 3,40%, l'Afrique du Nord (2,06%) et l'Afrique centrale (2,00%). Toutefois, cette production est concentrée sur une poignée de pays. Les deux premiers producteurs africains - Zimbabwe et Mozambique - pèsent autour de 52% de la production continentale, alors que les dix premiers ont représenté 92,50% de la production de feuilles de tabac en Afrique.

Noël Ndong

## CHANGEMENT DE NOM

On m'appelle Tendlet-Nzegbaka Elvis, je souhaiterais être appelé désormais Tendlet-Mbouassalo Elvis.

Toute personne justifiant d'un intérêt légitime pourra faire opposition dans un délai de trois (3) mois.

## ORDRE NATIONAL DE CÔTE D'IVOIRE

## Trois ministres congolais élevés au grade de commandeur

Le ministre d'Etat, ministre de l'Aménagement du territoire, des Infrastructures et de l'Entretien routier, Jean Jacques Bouya; le ministre des Affaires étrangères, de la Francophonie et des Congolais de l'étranger, Jean-Claude Gakosso; et le ministre de la Coopération internationale et de la Promotion du partenariat public-privé, Denis Christel Sassou N'Guesso, ont été faits commandeurs dans l'Ordre national de Côte d'Ivoire par le président Alassane Ouattara.

Deux des trois récipiendaires, notamment les ministres Jean-Claude Gakosso et Denis Christel Sassou N'Guesso, ont reçu leur récompense, le 15 juin dernier, à Abidjan, en marge de la visite de travail du chef de l'Etat congolais, Denis Sassou N'Guesso. La cérémonie a été patronnée par la ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de l'Intégration africaine et de la Diaspora de la Côte d'Ivoire, Kandia Camara Kamissoko, représentant la grande chancelière, Henriette Dagri Diabaté. A travers cette distinction, la nation ivoirienne a exprimé son admiration pour tout ce que ces personnalités entreprennent au service de leur pays et de l'Afrique.

La ministre Kandia Camara a placé la décoration de Jean-Claude Gakosso et de Denis Christel Sassou N'Guesso sous le signe de l'intensification des relations entre le Congo et la Côte d'Ivoire. « La cérémonie s'inscrit dans l'esprit de la coopération fraternelle qui lie traditionnellement nos deux pays. Pour nous, Ivoiriens, le Congo est un très grand pays par son histoire et surtout par sa contribution dans la construc-

tion d'une Afrique unie et solidaire. Il est depuis toujours à l'avant-garde de notre projet continental. Sur les thématiques qui interpellent la communauté internationale, votre président et le nôtre présentent une identité de vue tout à fait exemplaire », a indiqué la ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de l'Intégration africaine et de la Diaspora de la Côte d'Ivoire.

Les deux membres de l'exécutif congolais ont, de leur côté, salué l'excellence des relations entre la République du Congo et la Côte d'Ivoire. Une occasion pour Denis Christel Sassou N'Guesso de louer les efforts consentis par les deux chefs d'Etat pour une coopération agissante entre les deux pays. « Cet acte traduit avant tout l'excellence des rela-



Les récipiendaires posant avec les autorités ivoiriennes et les invités DR

tions fraternelles, des relations d'amitié et surtout la coopération bilatérale excellente qui existe entre nos deux pays. Je

pense que cet acte, ainsi posé, devrait nous emmener à aller plus loin et à faire beaucoup plus. C'est à la faveur de cela

que nous allons nous engager, dans le cadre de cette coopération, à développer beaucoup plus de projets », a laissé entendre le ministre de la Coopération internationale et du Partenariat public privé.

Créé en 1960, l'Ordre national de la République de Côte d'Ivoire est une distinction honorifique qui récompense le mérite personnel et les services éminents rendus à la nation. Il s'agit de l'Ordre le plus élevé du pays.

Parfait Wilfried Douniama

**« La cérémonie s'inscrit dans l'esprit de la coopération fraternelle qui lie traditionnellement nos deux pays. Pour nous, Ivoiriens, le Congo est un très grand pays par son histoire et surtout par sa contribution dans la construction d'une Afrique unie et solidaire. Il est depuis toujours à l'avant-garde de notre projet continental. Sur les thématiques qui interpellent la communauté internationale, votre président et le nôtre présentent une identité de vue tout à fait exemplaire »**

## PROMOTION DU DÉVELOPPEMENT LOCAL

## Quatorze organisations honorées par l'ambassade de France

Pour encourager les organisations de la société civile, lauréates des Projets innovants des sociétés civiles et coalition d'auteurs (Pisca) en 2022, l'ambassade de France au Congo a organisé, du 15 au 17 juin, une exposition vente de leurs produits, dans le hall de l'Institut français du Congo (IFC).

Outre les lauréates du Pisca 2022, l'exposition vente qui marque la deuxième édition de cette initiative de l'ambassade de France au Congo, dénommée Pisca 2023, a connu la participation active d'autres représentants des organisations de la société civile congolaise, issus de sept départements du pays. Son objectif principal est de permettre au plus grand nombre de Congolais de découvrir, en images, cette initiative jugée louable pour la promotion du développement local et novatrice pour la création d'emplois.

« Nous sommes réunis ce soir, à l'Institut français du Congo, pour mettre à l'honneur quatorze organisations de la société civile, partenaires de l'ambassade de France, et qui mettent œuvre, depuis un an, des projets contribuant à l'amélioration des conditions et du cadre de vie de la population », a déclaré l'ambassadeur de France au Congo, François Barateau. Il a précisé que cette exposition vente s'inscrit



La visite des stands Adiac

dans le cadre de l'appui que la France apporte à la société civile congolaise, dont bénéficient quatorze organisations pour un montant de 325 millions F CFA. Cette deuxième édition fait suite à un constat selon lequel les résultats obtenus lors du Pisca 2022 ont été jugés positifs par cette ambassade.

« En dehors de son soutien financier, l'ambassade de

France leur apporte aussi un accompagnement technique qui se traduit par une relation partenariale privilégiée, répondant aux besoins spécifiques de chacune des associations. Ceci, pour une montée en compétence et pour leur visibilité », a ajouté l'ambassadeur de France.

Etayant les grandes lignes de cette initiative, François Bar-

ateau a précisé que pour sa mise en œuvre effective, une session de formation leur a tout d'abord été dispensée, du 13 au 15 juin, notamment sur la communication et la levée des fonds. Elle s'est conclue par la présentation des différents mécanismes de financement des partenaires techniques et financiers présents au Congo.

« Il y a un an, au démarrage

officiel de vos projets, je vous félicitais pour la qualité, la diversité des idées et le caractère novateur de vos initiatives qui avaient retenu l'attention du comité de sélection. Force est de constater que vous avez su faire de vos idées une réalité. Je vous en félicite vivement. Car, j'ai eu l'occasion de découvrir trois de vos projets, notamment celui lié au centre de formation de l'île Mbamou dans lequel œuvre l'aide à l'enfance, celui de Madibou destiné à soutenir la transition agro-écologique des maraîchers de Brazzaville et celui de l'hôpital Blanche-Gomes », a conclu l'ambassadeur de France au Congo.

Notons qu'en marge de cette exposition, plusieurs activités ont été organisées tout au long de la semaine avec les mêmes partenaires au développement. La journée du 17 juin a été axée sur des échanges d'idées autour de l'appui de l'ambassade de France à la société civile congolaise.

Rock Ngassakys

## ENJEUX POLITIQUES

# Joseph Kabila appelle à la dignité pour sortir le pays de la crise

A six mois des élections attendues dans le pays, l'ex-chef de l'Etat congolais et sénateur à vie, Joseph Kabila Kabange, appelle sa famille politique à la résistance et à la dignité « afin de sortir le pays de la crise dans laquelle il se trouve ».

L'ancien président de la République démocratique du Congo (RDC), Joseph Kabila, a réuni, le 16 juin au Mont Ndeke, dans son domaine de Kingakati, le Conseil politique élargi du Front commun pour le Congo (FCC), sa plateforme politique. Devant des chefs de parti et des regroupements politiques, députés nationaux, sénateurs, hauts cadres du FCC, membres des mouvements citoyens et quelques communicateurs qui lui sont encore restés fidèles, le sénateur à vie appelle sa famille politique à la résistance et à la dignité afin de sortir le pays de la crise dans laquelle il se trouve actuellement. L'ex-président de la République promet également de s'exprimer en long et en large, dans les tout prochains jours, sur les questions d'actualité.



Joseph Kabila devant les cadres de sa plateforme politique./DR

Il a dressé un tableau sombre du pays qui est, selon lui, en crise, relevant la nécessité de survivre. Mais, il n'a pas donné clairement sa position sur les élections attendues et a, tou-

tefois, assuré qu'il n'a pas pris sa retraite politique.

### Pas de complicité latente FCC-pouvoir en place

Le chef de file et autorité morale du FCC a également

fait part aux cadres de cette plateforme politique de l'inexistence de contact ni de relation, moins encore de complicité latente, entre le FCC et le pouvoir en place.

« Il faut noter que depuis le coup d'Etat constitutionnel en décembre 2020 (renversement de la majorité à coup d'achat des députés de la majorité élue), il n'y a jamais eu ni contact ni relation, ni complicité latente entre le FCC et le pouvoir en place », a-t-il souligné. Pour l'ancien président de la République, en effet, « il est donc foncièrement faux d'affirmer qu'il existerait des contacts avec un pouvoir qui ne respecte pas les fondamentaux de la République : la Constitution et ses lois ».

Selon des sources, c'est depuis le début de l'année que l'ex-chef de l'Etat hésite à prendre la parole publiquement.

**Lucien Dianzenza**

## NÉCROLOGIE



Le président du Sénat, vénérable Pierre Ngolo ; Jean Bruno Nganongo ; les enfants Okandzé et famille informent les parents, amis et connaissances, le décès de leur patriarche, Alphonse Okandzé, survenu le 12 juin au CHU-B à 10h 10 min des suites d'une maladie.

La veillée mortuaire se tient au domicile de l'illustre disparu, sis au 11 de l'avenue des Trois Martyrs, Talangaï, référence rond-point Ebina.

La date et le lieu des obsèques seront communiqués ultérieurement.

Rock Ngassakys, les familles Ibata, Akingou, Itoua, Lapouembe, Ndinga Eboua et Ndongo-Owando informent les parents, les amis et connaissances ainsi que le personnel du ministère du Plan du décès de leur père, fils, oncle et grand-père, Jean-Félix Ipemba, survenu le 8 juin 2023 par accident de circulation routière. La veillée mortuaire se tient au quartier Congo-Chine, rue Odzaton (arrêt-école) à Brazzaville. La date des obsèques sera communiquée ultérieurement.



Madame Joséphine Loubaki née Koubaka, ses sœurs et frères, leurs enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants et familles associées, ont le cœur percé : il leur manque une partie d'eux-mêmes depuis que leur tant aimé Joseph Koubaka, père, grand-père, oncle et frère, né le 19 mars 1930, s'en est allé le 16 mai 2023, à 17h55, au CHU de Brazzaville.

La veillée se tient au n°90 rue Dolisie à Mougali, à Brazzaville.





## AVIS DE VACANCE DE POSTE

**Intitulé du poste : Associé (e) au programme**

**Niveau : GS-7**

**Numéro du poste : 00011194**

**Lieu d'affectation : Brazzaville, Congo**

**Type de contrat : Fixed - Term**

**Durée Déterminée / Temporaire : Durée déterminée**

**Rotationnel / Non Rotationnel : Non Rotationnel**

**Durée : Un an (renouvelable)**

**VEUILLEZ NOTER QUE CE POSTE EST OUVERT UNIQUEMENT AUX RESSORTISANTS DU CONGO BRAZZAVILLE.**

**Date de clôture le 01 juillet 2023 à 04 heures 59 minutes New York - Eastern Time**

**Le Poste**

L'associé(e) au Programme appuie la conception, la planification et la gestion du programme pays de l'UNFPA en gérant les données, en fournissant un soutien logistique, en contrôlant la mise en œuvre des projets et en assurant le suivi des recommandations.

Ce poste est sous la supervision globale du Représentant Résident et sous la supervision directe du Représentant Assistant.

### Comment faire la différence :

L'UNFPA est l'agence des Nations Unies mandatée pour la réalisation d'un monde où chaque grossesse est désirée, chaque accouchement est sans danger et le potentiel de chaque jeune est réalisé. Le plan stratégique de l'UNFPA (2022-2025) réaffirme la pertinence de l'orientation stratégique actuelle de l'UNFPA et met l'accent sur trois résultats transformateurs : (i) mettre fin aux décès maternels évitables ; (ii) mettre fin aux besoins non satisfaits en matière de planification familiale ; et (iii) mettre fin aux violences basées sur le genre et aux autres pratiques néfastes. Ces résultats reflètent ses engagements stratégiques visant à accélérer les progrès vers la réalisation des objectifs de la CIPD et des ODD au cours de la décennie d'action menant à 2030. Le plan stratégique de l'UNFPA appelle les États membres de l'ONU, les organisations et les individus à mieux avancer et accélérer le processus de réalisation des objectifs fixés, tout en s'attaquant aux impacts négatifs des situations d'urgence et en récupérant les gains perdus à cause de celles-ci.

Dans un monde où les droits humains fondamentaux sont menacés, nous avons besoin d'un personnel de bonne éthique, qui incarne les normes et standards internationaux, et qui les défendra avec courage et conviction.

L'UNFPA recherche des candidat(e)s qui transforment, inspirent et produisent des résultats durables et à fort impact. Il a besoin des candidat(e)s transparent(e)s, exceptionnel(le)s dans la gestion des ressources qui leur sont confiées et qui s'engagent à atteindre l'excellence dans les résultats de programme.

### Objectif du Poste :

L'associé(e) au programme jouera un rôle déterminant en facilitant la mise en œuvre du programme pays et des projets de l'UNFPA, en appuyant la conception, la planification et la gestion dans les domaines de la population et du développement, de la santé reproductive et de l'égalité de sexes, ainsi que la lutte contre les violences basées sur le genre, y compris en situations humanitaires.

Il/elle appliquera les procédures et systèmes établis et contribuera à la création de connaissances en compilant, synthétisant et analysant les informations pertinentes, en développant des mécanismes et systèmes appropriés et en veillant au respect des procédures.

Il/Elle sera responsable de :

-Participer à l'identification et à la formulation du programme de pays et des projets qui le composent, en compilant et en analysant les informations relatives au rôle de l'UNFPA dans le pays, en appuyant l'élaboration des documents de projet et des plans de travail et en préparant des tableaux et des données statistiques.

-Soutenir l'évaluation des activités des projets et des programmes, en établissant et en mettant en application des mécanismes d'évaluation systématiques de l'atteinte des résultats et en suggérant des mesures correctives, le cas échéant ; effectuer des visites sur le terrain ; participer à des réunions d'examen et à des missions d'évaluation, et préparer des contributions régulières aux rapports d'état et d'avancement.

-Appuyer la mise en œuvre régulière des projets assignés, en coordination avec la contrepartie nationale et le personnel de projets, suivre la fourniture des contributions aux projets et faciliter la participation de la contrepartie nationale aux activités de formation et aux visites de terrain.

Fournir un soutien logistique aux projets en coordonnant la préparation et l'organisation des réunions, des ateliers et des événements liés aux projets. Accompagner le personnel des projets et les collègues du bureau sur l'exécution nationale et les politiques et procédures du programme.

-Soutenir les efforts de sensibilisation et de mobilisation des ressources du bureau de pays de l'UNFPA, en établissant et en entretenant un réseau de contacts avec les donateurs et le public. Contribuer à l'organisation et à la conduite de réunions de donateurs et d'événements d'information du public, y compris la préparation de documents d'information pertinents pour ces événements.

-Contribuer à la mise en œuvre de stratégies de gestion des connaissances afin de recueillir les enseignements tirés et les meilleures pratiques, en les partageant avec la direction pour la planification future.

-Soutenir la planification et la gestion du programme de pays de l'UNFPA en mettant à disposition et en gérant les données, les supports logistiques et le contrôle de l'exécution du projet conformément aux recommandations, en étroite relation avec le sous-programme Suivi et Evaluation du bureau.

-Contribuer à la création des connaissances substantielles par la compilation, la synthèse et l'analyse des informations relatives aux problèmes de population et développement, santé de la reproduction, de l'égalité de sexes, ainsi que de la lutte contre les violences basées sur le genre, y compris en situations humanitaires.

-Faciliter l'exécution des programmes et des projets en utilisant et en développant les mécanismes et les systèmes appropriés, et en s'assurant de la conformité aux procédures.

-Maintenir les rapports de collaboration avec toutes les équipes du programme et des projets. Préparer et faire le suivi des courriers en rapport avec le Programme.

-Exécuter toute autre tâche professionnelle demandée par le superviseur ou le Représentant.

### Qualifications et Expérience :

#### Education :

Être titulaire d'une licence dans le domaine des sciences sociales (santé, population, droit, sociologie, démographie, etc.) ou domaines analogues.

#### Compétences Requises :

-Avoir 7 ans d'expérience professionnelle pertinente dans la gestion de programmes / projets dans le secteur public ou privé.

-Avoir un esprit d'équipe et la capacité d'apprendre, à se former, et à faire preuve d'initiative.

-Être capable de travailler sous pression.

-Bonne connaissance de l'informatique (utilisation de Word, Excel, PowerPoint, email, etc.) et des systèmes informatiques de gestion d'entreprise.

#### Langues :

La maîtrise du Français, oral et écrit, et la capacité de travail en Anglais sont requises. La connaissance d'autres langues officielles des Nations Unies est un atout.

#### Autres :

-Une expérience antérieure au sein du Système des Nations-Unies est un atout.

-La nationalité Congolaise (République du Congo) est requise pour ce poste.

#### Compétences requises :

##### Valeurs :

•Être un modèle d'intégrité

•Faire preuve d'un engagement total envers l'UNFPA et le système des Nations Unies

•Être ouvert à la diversité culturelle

•Être ouvert au changement

Compétences fonctionnelles :

-Plaidoyer / promotion d'un programme axé sur les politiques

-Tirer parti des ressources des gouvernements nationaux et des partenaires / établir des alliances et des partenariats stratégiques

-Mettre en œuvre des programmes axés sur les résultats

-Communication interne et externe et plaidoyer pour la mobilisation des résultats

##### Compétences de base :

•Atteindre les résultats

•Avoir le sens des responsabilités

•Acquérir et faire preuve d'une expertise professionnelle et avoir un sens des affaires

•Mener une réflexion analytique et stratégique

•Travailler en équipe / s'autogérer et gérer ses relations

•Communiquer de façon percutante

#### Dossier de candidature et dépôt

Les dossiers ne peuvent être soumis qu'en ligne sur la plateforme UNFPA eRecruitment au lien : [https://estm.fa.em2.oraclecloud.com/hcmUI/CandidateExperience/en/sites/CX\\_2003/job/10590](https://estm.fa.em2.oraclecloud.com/hcmUI/CandidateExperience/en/sites/CX_2003/job/10590)

#### Rémunération et avantages sociaux

Ce poste offre un ensemble attrayant de compensations, comprenant un salaire net compétitif basé sur la grille actuelle de l'ONU et des ajustements du coût de la vie, une assurance maladie et tout autre avantage applicable.

#### Avertissement

L'UNFPA ne demande aucun frais de candidature, de traitement de dossier, de formation, d'entretien, de test ou autre en relation avec le processus de candidature ou de recrutement. Les annonces, lettres ou offres frauduleuses peuvent être soumises à la ligne d'assistance (Hotline) contre la fraude de l'UNFPA <http://www.unfpa.org/help/hotline.cfm>

**Fait à Brazzaville, le 08 juin 2023**

**Victor A. RAKOTO**

**Représentant Résident de l'UNFPA au Congo**

## ASSEMBLÉE PROVINCIALE DE KINSHASA

## Gode Mpoyi sous la menace d'une motion de défiance

Le président de l'Assemblée provinciale de Kinshasa, Gode Mpoyi, traverse depuis quelques temps une mauvaise passe à la suite de ses démêlés avec le gouverneur de la ville, Gentiny Ngobila.

Nonobstant la réconciliation de façade intervenue entre les deux protagonistes, le froid persiste encore dans leurs rapports comme l'atteste la dernière intervention publique du chef de l'exécutif provincial. Devant un parterre de ses affidés, ce dernier a laissé entendre qu'on ne touche pas à sa personne au risque d'en subir de graves conséquences.

Ces déclarations ont curieusement lieu dans la foulée d'une fronde orchestrée contre Gode Mpoyi à l'Assemblée provinciale avec, à la clé, une motion visant sa déchéance. Cinq députés en sont les principaux initiateurs. Portée par leur collègue Mbonzi wa Mbonzi,

cette motion, déposée en bonne et due forme au bureau de l'institution, charge le chairman de l'Assemblée provinciale pour trois chefs d'accusation : atteinte à l'honneur des députés provinciaux de Kinshasa, abus du pouvoir dans l'exercice de ses fonctions et diffamation. Alors que pour certains la messe est dite contre Gode Mpoyi, pour d'autres, rien n'est encore acté en attendant l'audition, endéans quarante-huit heures, de l'incriminé. «*Il s'agit d'une procédure qui s'ouvre et qui impliquera la présentation de ses moyens de défense avant que la plénière ne se décide*», a précisé le rapporteur de l'Assemblée provinciale



Gode Mpoyi, le président de l'Assemblée provinciale de Kinshasa

de Kinshasa, démentant par le fait même toute rumeur au sujet d'une prétendue déchéance de Gode Mpoyi.

Toutefois, étant visé par une motion de défiance, le président Godé Mpoyi ne doit plus convoquer la plénière, cette charge

étant désormais reconnue au vice-président, conformément aux textes régissant le fonctionnement de l'institution.

**Alain Diasso**

## FARDC

## Le général Christian Tshiwewe invite les militaires à la neutralité

Alors qu'il se trouve présentement à Kisangani, chef-lieu de la Tshopo, dans le cadre d'une mission de commandement et de contrôle des unités des Forces armées de la République démocratique du Congo (FARDC) de cette province du pays, le chef d'état-major général, Christian Tshiwewe, en a profité pour recadrer certaines choses en rapport avec le commandement militaire.

S'attendant à s'enquérir de la situation qui prévaut dans la troisième zone de défense du pays, le général Christian Tshiwewe en a profité pour conscientiser les hommes en uniforme par rapport à leur serment. C'était au cours de la parade militaire du 16 juin ayant suivi l'importante réunion tenue avec les commandants des unités de garnison de Kisangani et ceux de la troisième zone de défense. Dans son intervention devant les hommes de troupes, le numéro 1 des FARDC s'est notamment insurgé contre la tendance observée dans le chef des militaires à faire de la politique. Pour lui, il y a une nette démarcation entre la politique et l'armée qui, de part sa nature, est apolitique. «*Dans la loyauté, arrêtez de faire de la politique au sein de l'armée. Elle est apolitique. Vous (militaires) êtes là pour pro-*



Le chef d'état-major des FARDC, le général Christian Tshiwewe

téger la souveraineté nationale et l'intégrité territoriale de notre pays ainsi que la population. Regardez quelle est votre position. Dans les camps militaires, vous avez

même commencé à créer des regroupements politiques. Vous serez arrêtés. L'armée est apolitique, restez loyaux», a déclaré le général Christian Tshiwewe.

Il a précisé que l'armée n'a qu'un seul commandant suprême qui est le chef de l'Etat, Félix-Antoine Tshisekedi. Il a, de ce fait, mis en garde les acteurs politiques qui s'éver-

tuent à associer les hommes en uniforme à leur combat et convictions politiques. «*Je mets en garde tous les politiciens. Vos histoires ainsi que vos combats de la politique n'engagent pas l'armée*», a-t-il ajouté avant de dénoncer la présence des traîtres à tous les niveaux au sein de l'armée nationale. «*Trop de traîtres à tous les niveaux. Aucune loyauté, même des simples causeries sont divulguées, les plans fuient. Aucune loyauté, mais, entre temps, vous portez la tenue des FARDC, vous clamez la loyauté et dites avoir prêté serment*», s'est-il plaint.

Précisons que la troisième zone de défense, la plus vaste du pays, comprend les provinces de Tshopo, Bas-Uélé, Haut-Uélé, Ituri, Maniema, Nord et Sud-Kivu.

**A.D.**

## SEPTIÈME ART

## Le groupe Masang présente le théâtre législatif

Une première en République démocratique du Congo (RDC), le projet commencé au Brésil est mené à Kinshasa par Young women's christian association (YWCA-DRC), et dans la région du Katanga par une organisation-sœur. C'est une sensibilisation à l'éducation civique et électorale qui fait participer le public dans les différentes scènes jouées par les acteurs afin de donner son avis, son entendement de la façon dont les choses devraient être faites.

Les amoureux du théâtre ont été au rendez-vous, le 16 juin, dans la salle des spectacles de la paroisse Saint Joseph, dans la commune de Matonge, à Kinshasa, avec le théâtre législatif. Ce projet particulier, une première en RDC, est un théâtre participatif, interactif, avec objectif de donner la parole à la communauté de base, aux leaders d'opinion et au peuple, en vue de proposer des lois par rapport aux maux qui rongent la société.

La particularité de ce genre nouveau de théâtre mis en place par l'Union chrétienne féminine (UCF) de la RDC ou le YWCA-DRC, en exécution à Kinshasa et dans la région du Katanga, et dont la première s'attèle à la sensibilisation à l'éducation civique et au processus électoral, est la recherche d'une adhésion populaire.

Cette première présentation par le groupe « Masang » a été honorée de la participation active des deux députés nationaux Ados Ndombasi et Christelle Vuanga, ainsi que de plusieurs acteurs de la société civile congolaise.

Ce projet, comme l'a souligné la secrétaire générale de YWCA-DRC et directrice exécutive de cette organisation, Rosine Kokila, bénéficie de l'appui technique et financier de l'ambassade d'Allemagne en RDC dont le représentant a participé à la première présentation.

## Trois parties pour atteindre l'objectif

La particularité du théâtre législatif, comme l'a expliqué le coach de cette troupe, l'artiste Roch Bokabela Bodo, repose sur trois



Les acteurs du groupe Masang sur scène/Adiac

parties qui composent ce genre. Il s'agit d'un spectacle avec les acteurs qui vont exposer le thème sans pour autant proposer des solutions aux problèmes relevés ; du théâtre forum qui donne, cette fois-là, la parole aux spectateurs qui entrent dans la scène (en devenant ce que l'artiste Roch Bokabela appelle spec-acteurs), pour relever et « corriger » les différentes prestations des acteurs qui n'ont pas bien rendu les choses, affectant la bonne marche du pays ou de l'aspect de la vie faisant le sujet de ce spectacle ainsi que le théâtre législatif, qui donne l'occasion au public de proposer des lois par rapport à ce qu'il aura constaté, ce que les acteurs auront proposé comme problème et ce que les « spec-acteurs » auront proposé comme solutions. « Pour que ce soit des solutions durables, il faut que cela soit des propositions des lois venant de vous », a expliqué Roch Bokabela, notant l'in-

térêt de cette démarche. « Vous et nous sommes pionniers de cette expérience en RDC », a-t-il souligné, faisant savoir que cette expérience avait commencé au Brésil avant de migrer vers d'autres continents et en RDC, c'est sa toute première fois d'être tentée et a été une sortie réussie, selon les organisateurs.

## Et, voici le théâtre législatif en RDC !

Pour cette première dans le pays, les acteurs et comédiens du groupe « Masang » ont exposé leur thème qui a porté sur le processus électoral, plus précisément sur l'enregistrement des candidats aux élections législatives ou le dépôt des candidatures. Après, le public est intervenu pour apporter sa contribution dans les différents tableaux de cette scène, selon son entendement. Tous les intervenants ont appelé à monter sur scène pour jouer les différents tableaux

comme ils voulaient que cela soit fait par les acteurs. Ils sont devenus, comme l'a indiqué Roch Bodo, des « spec-acteurs ».

C'est dans la troisième partie que les deux députés nationaux et deux autres membres de la société civile congolaise ont été appelés à constituer le bureau en vue de recevoir des propositions des lois faites par les participants à cette activité, les dépouiller et organiser le vote des lois. « C'est la théâtralisation positive de l'exercice politique dans le pays », s'est réjoui Roch Bodo, qui a entraîné ces acteurs et comédiens dans ce genre nouveau de théâtre dans le pays. Cette première expérience, s'est-il félicité, est une réussite !

Pour la secrétaire générale de YWCA-DRC, Rosine Kokila, cette pratique devra être dupliquée dans les autres districts de la ville province de Kinshasa en vue de faire bénéficier à toute la population de cette expérience.

YWCA-RDC, note-t-on, est une association à but non lucratif créée depuis 2001, basée à Kinshasa et affiliée à la WorldYwca qui a son siège en Suisse. Elle regroupe des jeunes filles et femmes de la RDC. Sa vision est un monde sans exclusion aucune, où la justice, la paix, la santé, la dignité humaine et la préservation de l'environnement sont promues et soutenues durablement grâce au leadership des femmes. Elle se donne comme mission de promouvoir le leadership et le développement du pouvoir collectif des femmes et des jeunes filles dans le pays, en vue d'assurer l'éducation, le développement, la sécurité, la dignité humaine, la liberté, la justice et la paix de toute la population. Ses axes d'intervention sont, entre autres, les droits, la paix et la sécurité des filles et femmes, la santé et la riposte au VIH/ sida, ainsi que l'autonomisation des filles et des femmes.

Lucien Dianzenza

## ARTS PLASTIQUES

## Six artistes à découvrir à l'exposition Toseka-Tosepela

Décor actuel du Monde des flamboyants, la galerie de la Trust Merchant Bank, les œuvres originales des peintres Yada, Kitadi, Bosana, Kasangwa, Ngamungabu et du sculpteur Bingubi invitant au rire et à la joie sont à voir jusqu'au 30 juillet.

Amateurs d'art et invités de tout bord présents au vernissage du 9 juin dernier ont pris du plaisir à faire le tour de la galerie avec ou sans les artistes, laissant libre cours à leur curiosité. Les peintures plus que les sculptures effilées en ébène, acacia, wenge et panduku de Bingubi, expressions de féminité avec des courbes évoquant une douce sensualité. Entre nœuds, torsions et ondulations, symboles de complexité et beauté, l'artiste révèle un travail réalisé avec délicatesse renvoyant encore et toujours à l'image de la femme comme le confirment les noms de certaines œuvres ou non. Car, même quand il s'agit du Regard du chef, l'Attente du chef, Toza, Cri d'amour, Danse luketu ou Oiseaux, il se dégage toujours une idée de féminité à travers la fluidité des formes.

Impossible de ne pas faire cas des grandes toiles de Kasangwa. Les quinze ont toutes un lien, les per-

sonnages, hommes ou femmes, en couple ou non, sont formés de fils. La démarche technique du peintre, traits et lignes sont toujours apparents. Un détail subtil mis en exergue par les baskets aux longs lacets pendouillant dont tous sont chaussés. Verres, bouteilles, radiocassettes, télévision, poses détendues de personnages allongés sur un canapé renvoient à l'idée de réjouissance du thème de l'exposition, Toseka-Tosepela.

Sourire, c'est le moins que l'on puisse faire face aux portraits atypiques de Bosana. Il n'y a pas de commune mesure entre ceux des chefs d'Etat et les jolies peintures de vieillots aux visages sillonnés de rides, cheveux grisonnants en contraste parfait avec leurs parures et vêtements. Conservatrice d'une culture, Tango ya bisengo, Baningisa Leo, trois dames du troisième âge en lunettes de soleil aux reflets inattendus, perçues comme



Femme Kundo sculpture en bois d'ébène de Bingubi/Adiac

des miroirs de leur être intérieur, traduisent une vraie jeunesse d'esprit. Elles seraient insoupçonnées si elles n'étaient pas ponctuées par des tenues aux couleurs pétillantes.

Une mise bien osée rajoutant une bonne dose d'audace en harmonie avec d'heureux souvenirs d'une jeunesse vivace et allègre.

## Marquer son temps

Le « *propriétisme* » et le « *bilembonisme* » font respectivement référence à la propreté et au marquage, l'empreinte, que l'on peut étendre à la dépigmentation de la peau, sont deux néologismes de Ngamungabu. C'est dans l'un ou l'autre registre que se situent ses peintures. Pour le jeune peintre, associer Malgré l'acide au visage de Lumumba est du « *bilembonisme* » dans le sens de laisser des traces pour les générations futures, marquer son temps. Il est perçu comme acte de transmission de savoir avec Takinga. Pour d'autres, il peut se prêter à une autre interprétation tout aussi significative. L'impression immédiate à vue d'œil, ce sont des taches pigmen-

taires qui n'enlèvent rien à la beauté et même paradoxalement y participent. Les femmes sont comme sublimées par ces plaques de peau décolorées au visage ou dans le cou. Un effet obtenu par collage de papier, sur des peintures à l'huile à l'instar notamment de Après ici et Je suis différente.

Corps et visages recouverts de feuillage ou de fleurs, les femmes peintes par Kitadi, symbolique de la nature, autant que cette dernière, jouissent du droit légitime de protection et de préservation. Les couleurs vives, le pagne présent dans la plupart des toiles de Yada chez qui l'on devine un penchant prononcé pour la mode sont synonymes de jeunesse. Le nez chaussé de lunettes stylées aux reflets de personnages de dessins-animés renforce cette idée de jeunesse à quoi s'ajoute son droit à l'insouciance.

Nioni Masela

## LIVRE

## Roch Régis Bikoua publie « Un regard sur l'environnement au Congo »

Depuis que le changement climatique devient étouffant, le Congo a connu une forte augmentation de la température et plusieurs inondations sur tout son territoire national. D'où, il est urgent d'agir pour protéger la planète. Pour ce faire, chacun est concerné et peut faire avancer les choses.

Tout le monde, au quotidien, commet de petites erreurs qui, cumulées, peuvent causer du tort à l'environnement. C'est ce qui a conduit l'écrivain et activiste congolais, Roch Régis Bikoua, toujours intéressé par la protection de l'environnement depuis des années, à faire des recherches et organiser des voyages à travers le pays, à écrire son ouvrage « Un regard sur l'environnement au Congo » qui dresse un état des lieux de la situation actuelle de l'environnement. C'est surtout aussi le résultat de son humilité et de sa petite expérience acquise après avoir milité pendant quelques années et fondé l'organisation non gouvernementale Espoir pour l'avenir climatique qui lutte pour la protection de l'environnement partout dans le monde. « Depuis quelques années, je constate un réel manque de volonté de la part de la population à promouvoir la protection de notre environnement, car j'ai passé toute ma vie à chercher des conditions naturelles

et culturelles qui peuvent agir sur les organismes vivants et les activités humaines », a indiqué l'auteur. La première chose à retenir de cet ouvrage est clairement la volonté de consolider la dynamique nationale et internationale autour d'un sujet majeur d'actualité, à savoir le changement climatique, l'une des menaces qui pèsent actuellement sur l'humanité tout entière et qui trouve son essence dans la multiplication des activités humaines génératrices des gaz à effet de serre, notamment le gaz carbonique. Dans ce sens, le Congo et le reste de l'Afrique représentent les zones les plus vulnérables « même si notre responsabilité sur les causes du changement climatique n'est pas avérée », fait savoir l'auteur. En effet, dans la première

partie de ce livre, l'auteur dresse l'état des lieux de la situation environnementale du Congo de 1960 à nos jours. Il propose également des initiatives pour préserver et assainir quotidiennement l'environnement du pays. Ensuite, dans la seconde partie, il invite chacun à une prise de conscience collective, dans le but de promouvoir les objectifs de développement durable qui ont été définis en 2015 par les Nations unies, en particulier la protection de l'environnement.

Publié aux éditions Congo-Brazzaville Information et distribué par le groupe Hachette-France, le livre « Un regard sur l'environnement au Congo » compte trois cent



vingt quatre pages.

Ce livre est disponible en support papier et numérique. Notons que Roch Régis Bikoua est né le 20 octobre 1979, à Lékana, dans le département des Plateaux. C'est un activiste politique

surtout connu pour avoir été candidat malheureux aux dernières élections législatives et locales de 2021 à Brazzaville, dans le cinquième arrondissement, Ouenzé. En tant que leader de la jeunesse, il a formé plusieurs jeunes qui ont bénéficié de son soutien pour devenir des soldats de l'environnement au Congo. Roch Régis Bikoua est diplômé de l'Institut européen d'électronique et d'informatique de Casablanca, au Maroc.

**Bruno Okokana**

**« Depuis quelques années, je constate un réel manque de volonté de la part de la population à promouvoir la protection de notre environnement, car j'ai passé toute ma vie à chercher des conditions naturelles et culturelles qui peuvent agir sur les organismes vivants et les activités humaines »**

## THÉÂTRE

## « Origine non contrôlée » d'Isabella Maya

Durant 1h 10 min, la comédienne, chroniqueuse et professeure de théâtre, Isabella Maya, raconte avec humour le voyage initiatique, cocasse et cosmopolite d'une jeune femme qui ne se sent pas du tout concernée par les frontières.



Après plusieurs représentations en Afrique et en Europe, Isabella Maya, seule-sur-scène, s'est produite, début juin, dans une salle comble à chaque représentation à Paris neuvième, au théâtre Les enfants du paradis.

Parachutée en France sans l'avoir vraiment voulu, contrariée et épaulée par des personnages hilarants et hauts en couleur, elle avance avec une inaltérable légèreté. Y a-t-il une place pour elle, à la croisée des mondes ? Rien n'arrête quelqu'un qui nourrit l'immense ambition de vivre joyeusement sa vie. Surtout pas un problème de passeport.

Par sa présence sur scène et sa générosité radieuse, l'actrice, humoriste et productrice a associé l'assistance au destin haletant d'une héroïne aussi drôle qu'attachante, dont l'histoire a tôt fait de devenir celle de tout le monde.

Une histoire d'actualité au moment où se construisent les murs de cristallisation de tensions entre les sociétés au point de constituer de sujets principaux du débat politique un peu partout dans le monde.

Une histoire d'actualité qui pourrait s'expliquer par la présence de plusieurs médias

nationaux et internationaux, des autorités venues en nombre pour voir le spectacle et soutenir l'artiste sur scène. Parmi ces personnalités, citons Liliane Massala, l'ambassadrice du Gabon en France; les députés Sandrine Rousseau, Thomas Portes et Nadège Abamangoli; l'ambassadeur Cheick Keita, le consul général de l'ambassade de Côte d'Ivoire, Maimouna Traoré; et l'élue Aissata Seck.

Le public a salué chaque représentation parisienne par un long et beau standing ovation mettant toute la salle d'accord sur la qualité de la production.

**Qui est Isabella Maya ?**

Née en 1986, en Côte d'Ivoire, elle est basée à Paris. Isabella Maya a presté dans plusieurs longs métrages pour le cinéma et la télévision où elle donne la réplique aussi bien à Gérard Depardieu qu'à Catherine Deneuve, Cécile de France, Benoît Magimel, Thomas Ngijol, l'humoriste Patson... Récemment, elle incarnait le rôle de Jessica Obamba, une greffière atypique dans la série Eki, la famille c'est secret, diffusée sur Canal+.

**Marie Alfred Ngoma**

## AVIS D'APPEL D'OFFRES

### N°001/ECG/DG/2023

Pour l'approvisionnement des fournitures de bureau, des consommables bureautiques et des imprimés courants

La direction générale de Ecobank Congo lance un appel d'offres pour l'approvisionnement des fournitures de bureau, des consommables bureautiques et des imprimés courants.

Le dossier d'appel d'offres ou de candidature est à retirer à son siège social sis à la division EBS au rez de chaussé de l'immeuble Ecobank à Brazzaville et à Pointe-Noire à l'agence Ecobank Atlantic Palace au secrétariat du directeur général adjoint, entre 9h00 et 12 heures à partir du 12 juin 2023.

Les offres signées et cachetées devront être déposées au plus tard le 11 juillet à 16 heures 00.

**Fait à Brazzaville, le 8 juin 2023**

**La Direction générale**



REPUBLIQUE DU CONGO  
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'ÉLEVAGE ET DE LA PÊCHE  
PROJET AGRICULTURE, JEUNES ET ENTREPRENARIAT  
UNITÉ DE GESTION DU PROJET



## AVIS D'APPEL A CANDIDATURE

1. Objet. Dans le cadre de la mise en œuvre du Projet Agriculture, Jeunes et Entreprenariat (PAJE), le Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche (MAEP) lance un appel à candidature pour identifier et sélectionner des personnes de nationalité congolaise répondant aux profils exigés pour occuper les postes ci-après :

- 1 Responsable de la passation des marchés basé à Brazzaville ;
- 1 Spécialiste Agrobusiness et Chaînes de valeur Agricoles basé à Brazzaville ;
- 1 Assistant administratif et comptable basé à Dolisie ;
- 1 Secrétaire de Direction basé à Brazzaville ;
- 04 chauffeurs dont 02 à Brazzaville et 02 à Dolisie.

2. Brève description du projet. L'objectif du PAJE est de contribuer à l'amélioration des conditions de vie et des revenus des populations rurales et péri-urbaines pauvres dans les zones du projet. L'objectif de développement est de « Promouvoir l'inclusion socio-professionnelle des jeunes et des groupes vulnérables dans des activités rentables, créatrices de revenus et d'emplois décents et durables dans des chaînes de valeur agro-alimentaires ».

3. PAJE se veut un projet sensible à la jeunesse et au genre et vise à générer des opportunités d'entreprenariat et d'emploi

à long terme, pour les jeunes dans une situation de chômage et de pauvreté, en abordant les défis spécifiques au contexte de la jeunesse rurale et péri-urbaine. Il valorisera le développement de l'entreprenariat des jeunes dans les chaînes de valeur, par des modèles inclusifs d'agri business, pour améliorer l'employabilité des jeunes et les bénéfices économiques.

4. PAJE contribuera aussi à améliorer les revenus des ménages ruraux et péri-urbains pauvres, (femmes, jeunes, hommes et personnes en situation de handicap) impliqués dans la production, la transformation et la distribution des produits alimentaires. Ceci permettra de renforcer les chaînes de valeurs locales, réduire la pauvreté rurale et accroître les opportunités économiques dans le sud du Congo. Le projet encouragera et renforcera les relations entre les acteurs de la chaîne de valeur et les secteurs, en favorisant l'établissement de contrats équitables entre les acteurs, y compris les organisations de producteurs.

5. Le Projet interviendra dans les départements du Sud, appelés « grenier du Congo », où se trouve une forte concentration de populations rurales et de jeunes et, qui disposent de potentialités agricoles ainsi que de bonnes conditions agro-écologiques (environ 67% de la production totale de

manioc et une grande production de fruits et de légumes). De manière plus spécifique, le projet interviendra dans les départements du Pool, de la Bouenza, du Niari, du Kouilou, de la Lékoumou et du Plateau. Le projet interviendra aussi dans une partie du département de la Cuvette Ouest, pour mieux capitaliser les acquis du PD-PAC, ciblant essentiellement la filière pêche.

6. Lieux d'affectations. L'Unité de Coordination du Projet est basée à Brazzaville et une antenne du projet est établie à Dolisie. Les lieux de recrutement sont les lieux de prise de fonction du personnel.

7. Profils des candidats. Les profils et autres attributions pour ces postes sont contenus dans les termes de références y relatifs et disponibles au niveau du site internet de l'Agence Congolaise Pour l'Emploi (www.acpe.cg) et sont également publiés dans d'autres médias et sites dédiés, ou sur demande à l'adresse de Dépôt de candidature spécifiée au point 10 du présent avis. Les candidatures féminines sont fortement encouragées.

8. Critères de sélection. Les Candidats seront recrutés sur la base de leurs qualifications académiques, de leurs expériences professionnelles pertinentes et de leurs capacités à réaliser la mission. Les étapes du recrutement sont les suivantes

: (i) présélection des candidats sur la base des qualifications et critères établis ; (ii) participation à un test écrit, (iii) un interview (seuls les candidats retenus à l'issue du test écrit seront contactés sans préavis pour participer à l'interview).

9. Composition du dossier. Les termes de références précisent la composition du dossier pour chaque poste.

10. Dépôt de candidature. Tous les dossiers de candidature doivent être reçus au plus tard le 30 juin 2023 à 18h00 (heure de Brazzaville) à l'adresse électronique suivante : secretariatpaje.recruit@gmail.com en précisant en objet le titre du poste et le nom du candidat.

11. Pour des raisons d'éclaircissement uniquement, les candidats peuvent contacter la Coordination du projet à l'adresse électronique et au numéro suivant :

- Email : secretariatpaje@gmail.com et secretariat@maep-paje.cg (N.B. Ces deux adresses ne reçoivent pas les dossiers de candidatures et le dépôt de dossiers physiques n'est pas accepté.)
- Tel : +242 06 952 1744

**Fait à Brazzaville, le**

**Le Coordonnateur National,**

**Emery Fabrice BIMBOU SENGA**

## JOURNÉE DE L'ENFANT AFRICAIN

## La loi Potignon au menu des échanges

Un focus sur la sensibilisation et la conscientisation des enfants sur la loi portant protection de l'enfant en République du Congo a été organisé, le 16 juin à Pointe-Noire, dans la salle de la Maison de la République, à l'occasion de la Journée de l'enfant africain.

En réunissant les enfants vulnérables, démunis, orphelins, rejetés ou abandonnés, l'Association femmes dévouées (AFD) a voulu marquer son soutien et sa solidarité à l'endroit de cette couche marginalisée. « Ils sont là à la merci de la nature, innocents, fébriles et sans défense et nous portons une part de responsabilité. Face à ce tableau, notre devoir de parents nous interpelle en application de la loi n° 4-2010 du 14 juin 2010 portant protection de l'enfant en République du Congo dite loi Potignon », a dit Aimée Clarisse Abambila, présidente de l'AFD. « Notre activité de ce jour est une occasion propice pour les enfants d'élever leur niveau de conscience, aux parents de prendre leur responsabilité pour mieux assurer l'avenir de nos enfants, aux gouvernants, le moyen d'agir afin d'offrir aux enfants les opportunités de prospérer, au groupement structuré comme le nôtre l'occasion d'unir leurs capacités pour un idéal commun en faveur des enfants »,



La photo de famille après le focus organisé par l'AFD/Adiac

a-t-elle ajouté.

La connaissance de la loi portant protection de l'enfant en République du Congo, dite loi Potignon, et les autres dispositions protégeant les enfants ont dominé les échanges au cours du focus. Jessica Mamoni Goma, magistrate, substitut du procureur de la République et procureur près le tribunal pour enfants, dans son exposé, a édi-

fié l'auditoire sur la loi Potignon, notamment les dispositions qui offrent à l'enfant le droit à l'éducation, à la santé, à la formation, à la libre expression... Elle a entretenu également l'auditoire sur toutes les dispositions protégeant l'enfant contre toute maltraitance, le travail forcé et toutes formes de sévices. Le texte législatif, a-t-elle dit, est en lien avec les obligations in-

ternationales du Congo, l'organisation plus systématique de la répression aux atteintes aux droits fondamentaux de l'enfant et l'aménagement conséquent de sa protection contre toute forme d'atteintes aux droits de l'enfant et la mise en place de mécanisme de protection.

Lors des échanges, les participants ont suggéré que ce genre de rencontres ait lieu régulière-

ment et surtout que les dispositions de la loi et autres textes réglementaires soient davantage vulgarisés et expliqués en langues nationales (lingala et kituba), notamment pour favoriser la compréhension par tous.

Pour permettre aux enfants vulnérables d'avoir une vie décente, l'AFD va initier, les jours à venir, des formations à leur endroit. « Pour une première expérience, dix enfants seront identifiés et sélectionnés pour suivre les encadrements dans les écoles de formation technique ou directement en pratique avec les ateliers sollicités.

Avec l'aide des partenaires, nous assurerons la prise en charge, l'enseignement des enfants dans le secteur informel en vue d'une autonomisation. Nous le savons bien, plusieurs facteurs influencent l'avenir de nos enfants mais nous ne devons pas nous laisser pour l'intérêt de la nation tout entière », a admis Aimée Clarisse Abambila. Un repas d'amitié et convivial a mis fin l'activité.

**Hervé Brice Mampouya**

## HUMEUR

## L'automédication, parlons-en !

On ne le dira jamais assez, la précarité financière est une infirmité sociale comme toute autre. L'automédication, toujours condamnée par la médecine dite moderne, prend de plus en plus des proportions inquiétantes dans nos milieux. Et rares sont des familles qui n'en usent pas.

La question est de savoir pourquoi la généralisation de cette pratique. Le commun des mortels évoque, entre autres raisons, le coût élevé des consultations médicales dans des hôpitaux publics et privés. Pour de nombreux d'entre nous, au lieu d'une nouvelle consultation qui coûterait cher, il suffit de constater chez le nouveau malade des similitudes de symptômes avec ceux du premier qui venait d'être guéri. Vite fait, le traitement est administré à domicile.

L'autre raison est la cherté des médicaments dans des pharmacies. Pour des familles démunies, il faut vite aller chez le voisin solliciter quelques médicaments s'il y en a. L'essentiel c'est d'avaler un produit chaque jour jusqu'à ce que certains symptômes disparaissent. La persistance sur toute l'étendue du territoire national des médicaments de la rue renforce cela. A la moindre

fièvre, l'on court vite chez le petit d'à côté, propriétaire d'une « mini-pharma » où tout est vendu sans une moindre condition au client qui se présenterait.

A cela s'ajoute le manque criant des officines pharmaceutiques dans nos campagnes. Des ruraux se contentent des produits reçus d'un membre de la famille vivant en ville, parfois datant de plusieurs années. Au moindre signe d'une maladie dans la famille, on s'en sert sans retenue, combien même la substance active n'existerait plus. Quel grand risque sanitaire !

N'oublions pas certaines raisons d'ordre social, l'urbanisation ayant l'individualisme. On s'occupe plus de la cellule embryonnaire familiale. Les neveux, nièces, tantes, cousins, surtout quand ils sont pauvres, sont abandonnés à l'automédication, le soi-disant « richard » de la famille leur ayant tourné le dos.

A travers la conscientisation de la population, luttons contre cette pratique en s'attaquant aux vraies causes qui la génèrent sinon, le danger pour la santé publique est permanent.

Affaire à suivre !

**Faustin Akono**

## DOLISIE

## Quatre personnes interpellées pour trafic de produits fauniques

La section de recherches judiciaires de l'Escadron mobile de la région de gendarmerie du Niari et les agents de la direction départementale de l'Economie forestière, en collaboration avec les services du Projet d'appui à l'application de la loi sur la faune sauvage (Palf), ont interpellé quatre présumés trafiquants de produits de faune.

Les objets saisis auprès des présumés délinquants sont, entre autres, une dent d'hippopotame et plus de 50 kg d'écaillés de pangolin, des trophées d'espèces animales intégralement protégées. Selon une source, l'un des quatre trafiquants serait également impliqué dans le trafic illégal des matières premières, car des flacons contenant des substances suspectes ont été trouvés entre ses mains et feront l'objet d'analyses plus particulières. Il s'agirait d'un réseau dans lequel certains seraient des fournisseurs et les autres des démarcheurs. Interpellés pour délit de détention, circulation et tentative de commercialisation des produits de faune protégés par la loi, les quatre personnes ont reconnu les faits qui leur sont reprochés. Ainsi donc, ils vont répondre de leurs actes devant la justice et risquent chacun des peines allant jusqu'à cinq ans d'emprisonnement

ferme ainsi qu'une amende allant jusqu'à 5 millions de FCFA, conformément à la loi. Le commerce illégal des produits de faune conduit à l'extinction des espèces animales sauvages. Pour avoir ratifié plusieurs conventions internationales sur la faune, le Congo reste engagé à protéger ses espèces animales en voie d'extinction et est vigilant envers tous ceux qui entravent la loi en matière de protection de la faune sauvage.

L'article 27 de la loi congolaise en matière de protection des espèces fauniques stipule : « L'importation, l'exportation, la détention et le transit sur le territoire national des espèces intégralement protégées ainsi que de leurs trophées sont strictement interdits, sauf dérogation spéciale de l'administration des eaux et forêts pour les besoins de la recherche scientifique ».

**Fortuné Ibara**

## FESPAM

## Les artistes musiciens sensibilisés à la tenue de l'évènement

La ministre de l'Industrie culturelle, touristique, artistique et des Loisirs, Lydie Pongault, accompagnée du commissaire général du Festival panafricain de musique (Fespam), Hugues Gervais Ondaye, a sensibilisé, le 15 juin à Brazzaville, les artistes musiciens à la tenue de l'édition de relance de ce festival et les a invités à s'impliquer pleinement dans sa réussite.

L'échange entre la ministre en charge des Loisirs et les artistes musiciens, en prélude à la tenue de la onzième édition du Fespam qui se déroulera du 15 au 22 juillet, à Brazzaville et à Kintélé, sur le thème « La rumba congolaise : envol de la base identitaire vers les vertices du patrimoine de l'humanité », a porté sur les préparatifs de celle-ci. Cette édition aura pour contenu des spectacles de musique en plein air et en salle, un symposium, un marché de la musique africaine (Musaf), une exposition d'instruments traditionnels de musique africaine et une croisière sur le majestueux fleuve Congo.

La ministre Lydie Pongault a saisi cette occasion pour prodiguer quelques conseils aux artistes-musiciens. « *Nous sommes un pays d'accueil. C'est l'occasion de vous retrouver entre vous les artistes d'ici et d'ailleurs. Le président de la République a toujours prôné l'unité nationale à tous les niveaux. Je souhaiterais que les artistes soient unis. Montrez au reste du monde que nous sommes un pays uni, que nos artistes sont unis, solidaires...* », a-t-elle déclaré.

Elle a rappelé également que c'est la culture qui unit le peuple. « *Avant, pendant et après le Fespam, vous devez faire un effort pour qu'on conscientise nos jeunes, pour qu'il y ait la*



Une vue des artistes et des opérateurs culturels/Nimi photo

*paix et la sécurité dans le pays. Les étrangers qui viennent chez nous doivent se sentir dans de bonnes conditions et vivre en paix. Je sais compter sur vous. Nous devons conscientiser les jeunes dans les quartiers, autour de nous. Nous sommes un pays d'accueil et voulons que les étrangers qui viennent se sentent vraiment chez eux. Soyons accueillants, tolérants et responsables. Evitons de chasser les artistes du podium par divers cris. Quand on n'aime pas, on*

*doit se taire* », a-t-elle exhorté.

#### Le Musaf, un moment de rencontre, de partage et d'échanges

Lydie Pongault a précisé qu'il y aura un marché de la musique avec des industriels du domaine. Ce sera un moment de rencontre, de partage et d'échanges divers. « *Le président de la République a tenu que ça soit un ministère de l'industrie culturelle, nous faisons venir des industriels pour que la profession ait beaucoup*

*plus de valeur, de visibilité. C'est le message que je tenais à vous délivrer aujourd'hui. On fera le bilan de cet événement après, pour améliorer ce qui n'aura pas marché, mais pour l'instant vous devez travailler. Préparons sereinement la onzième édition du Fespam* », a invité la ministre. Pour sa part, le commissaire général du Fespam, répondant à la question de la soirée des dames à cette édition, a dit : « *Nous nous sommes organisés de sorte qu'au Palais des congrès, il y ait une*

*soirée dédiée à la gent féminine. Mais n'empêche que dans des programmations d'autres scènes, les femmes soient prises en compte* ». Quant à la participation des musiciens à cette édition, il a indiqué qu'il n'y aura pas de discrimination. Hugues Gervais Ondaye a profité de l'occasion pour présenter les excuses du Fespam par rapport aux manquements observés lors de la soirée marquant le lancement de la campagne nationale de sa onzième édition à Sibiti, dans le département de la Lékoumou. Il a précisé également que pour cette édition de relance, il y aura autant de scènes et tout le monde sera servi. Il s'agit, entre autres, des scènes suivantes : stade Alphonse-Massamba- Débat ; Esplanade du CNRTV à Nkombo ; le terrain Asecna à Mayanga dans le huitième arrondissement Madibou ; l'espace au centre des logements sociaux de Kintélé ; le musée de l'histoire du Congo à Mpila ; le rond-point Poto-Poto ; le Palais des congrès.

Rappelons que le Fespam, institution publique à caractère culturel et scientifique placée sous l'égide de l'Union africaine (UA), a été créé en 1966. Il a pour mission la mise en œuvre des objectifs de l'UA et de la République du Congo en matière de promotion culturelle, artistique et scientifique de la musique.

**Bruno Okokana**

## RÉFLEXION

## Où nous conduit l'intelligence artificielle ?

Cette question de plus en plus d'observateurs et d'acteurs de la scène humaine la posent, ou se la posent sans pouvoir lui apporter une réponse claire. Ce qui est, bien évidemment notre cas, mais qui ne nous empêche nullement d'y réfléchir à haute voix comme le montre la présente Réflexion.

Née de la maîtrise impressionnante des nouvelles technologies qui a marqué les cinquante dernières années sur toute l'étendue du globe terrestre et qui ne cesse de s'accélérer en ce début de vingt-et-unième siècle, l'IA est de façon indiscutable à l'origine de nouvelles et remarquables avancées dans les domaines les plus divers. En permettant à l'homme de mieux explorer l'univers qui l'entoure, de mieux contrôler sa propre nature, de mieux combattre les maux qui menacent son corps, de mieux accumuler les données de toutes sortes qui

accélèrent le progrès scientifique, de mieux comprendre les conséquences positives et négatives de ses découvertes, etc. Elle ouvre des voies nouvelles dans lesquelles les chercheurs s'engouffrent aujourd'hui sur les cinq continents sans visiblement se poser des questions sur les impacts qu'elle aura sur le destin de l'homme.

Ceci, disons-le sans l'ombre d'un doute, au risque de déclencher à plus ou moins brève échéance de véritables séismes qui, eux-mêmes, pourraient bien menacer l'espèce humaine avant la fin de ce siècle. Des séismes dont l'exploration puis la maîtrise de l'atome il y a un peu moins d'un siècle nous donne une vision claire puisque, dans le même temps où elle permettait de grands progrès dans différents domaines, cette avancée scientifique a conféré à l'homme un pouvoir de destruction dramatique dont les explosions d'Hiroshima et de Nagasaki,

en 1945 au Japon ont démontré l'ampleur. Une démonstration qui n'empêche nullement les grandes puissances d'en augmenter de jour en jour le pouvoir destructeur et qui conduit d'autres Etats à tenter de s'en doter eux aussi au risque de déclencher à nouveau des conflits de grande ampleur.

Alors qu'elle s'avère incapable de mettre un terme au dérèglement climatique et donc à la destruction de la nature qui l'entoure, avec à terme plus ou moins rapproché le risque de provoquer sa propre disparition, l'humanité ne se préoccupe manifestement pas des conséquences que le développement de l'intelligence artificielle peut avoir et aura certainement sur elle-même à plus ou moins brève échéance. Des conséquences que de nombreux chercheurs, scientifiques, universitaires ou simples observateurs étudient et dénoncent pourtant preuves à l'appui mais sans que

la communauté internationale prenne la juste mesure du risque qu'elle court en laissant l'IA imposer ses lois.

De ce qui précède ressort l'évidence selon laquelle la communauté mondiale dans son ensemble doit maintenant inscrire en bonne place dans ses priorités le strict contrôle de la progression vers l'intelligence artificielle. Si elle ne le fait pas rapidement, l'on peut être certain que la communauté humaine se trouvera confrontée à des problèmes existentiels qu'elle sera sans doute incapable de résoudre. Plus que jamais la protection de la nature, la morale et l'éthique, le respect de soi et des autres, la préservation des libertés et des droits qui ont marqué les trois siècles précédents doivent figurer en tête des exigences du temps que nous allons vivre. Mieux vaut s'en convaincre tant qu'il en est temps.

**Jean-Paul Pigasse**